

LYAUTEY

VERS LE
MAROC

LETTRES DU SUD-ORANAIS

1903 - 1906

*Avec un portrait en frontispice
et une carte hors texte*



LIBRAIRIE ARMAND COLIN
103, BOULEVARD SAINT-MICHEL, PARIS

1937

**VERS LE
MAROC**

**LETTRES DU SUD-ORANAIS
1903-1906**

DU MÊME AUTEUR

LIBRAIRIE ARMAND COLIN

Du rôle colonial de l'Armée. Une brochure in-16 (10,5 x 16,5) de 40 pages.

Lettres du Tonkin et de Madagascar (1894-1899). Un vol. in-8 (16 x 23) x-666 pages, avec 23 croquis dans le texte et 5 cartes en couleur hors texte (3^e édition), broché.

Paroles d'action : Madagascar - Sud-Oranais - Oran - Maroc (1900-1926). Préface de Louis BARTHOU de l'Académie Française Un vol. in-8 (14 x 22) xxxvi-480 pages (2^{ème} édition), broché.

Lettres du Sud de Madagascar (1900 – 1902). Un vol. in-8 (14 x 22) 312 pages, un portrait et une carte hors texte, 7 cartes et plans dans le texte, broché.

Vers le Maroc. Lettres du Sud-Oranais (1903- 1906). Un vol. in-8 (14 x 22) 350 pages, avec un portrait en frontispice et une carte hors texte, broché.

Dans le Sud de Madagascar. Charles Lavauzelle.

Lettres de jeunesse. Italie 1883 Danube. Grèce. Italie 1893. Bernard Grasset.

La réunion de la Lorraine à la France. Plon.

Le rôle social de l'officier. Plon.

TABLE DES MATIÈRES

FRONTISPICE : LE GÉNÉRAL LYAUTEY A AÏN SEFRA
(photographie hors texte)

CHAPITRE PREMIER. - Prise de commandement (octobre 1903 - juin 1904)

L'arrivée à Ain Sefra. - Le général Lyautey demande et obtient l'autonomie de sa subdivision. - Colonne au Sud du Maroc: vers Bechar, vers les massifs montagneux au Nord du chemin de fer en construction et vers Forthassa Gharbia, à l'Ouest. - Organisation des forces mobiles et action politique.

CHAPITRE II. - L'affaire de Berguent (juin-septembre 1904)

Protection de la zone Nord de la frontière algéro-marocaine. - Occupation de Ras el Ain. - Ordre d'évacuation par le gouvernement. - Demande de mise en disponibilité. - Le général obtient le maintien du poste de Berguent.

CHAPITRE III. - Incidents à la frontière et à la Chambre (octobre 1904 - Janvier 1905)

Inondation d'Aïn Sefra. - Visite de Jonnart et interpellation de Jaurès à la Chambre. - Reconnaissances des groupes de Berguent et de Forthassa Gharbia. - Contre-rezzou au Sud-Ouest d'Aïn Sefra. - Combat de Garet Douifa.

CHAPITRE IV. - Prolongation et protection du chemin de fer de Beni Ounif à Béchar (janvier-juin 1905)

Sur les chantiers du chemin de fer. - Création du poste de l'oued Talzaza en direction d'Aïn Chaïr. Tournées dans le Sahara et dans le cercle de Géryville. - Projet de prolongation du chemin de fer sur le Tafilalet.

CHAPITRE V. - Sur le glacis de la Moulouya (juillet 1905 - février 1906)

Projet de police algéro-marocaine. - Inauguration du chemin de fer. - L'affaire de l'oued Nesly.

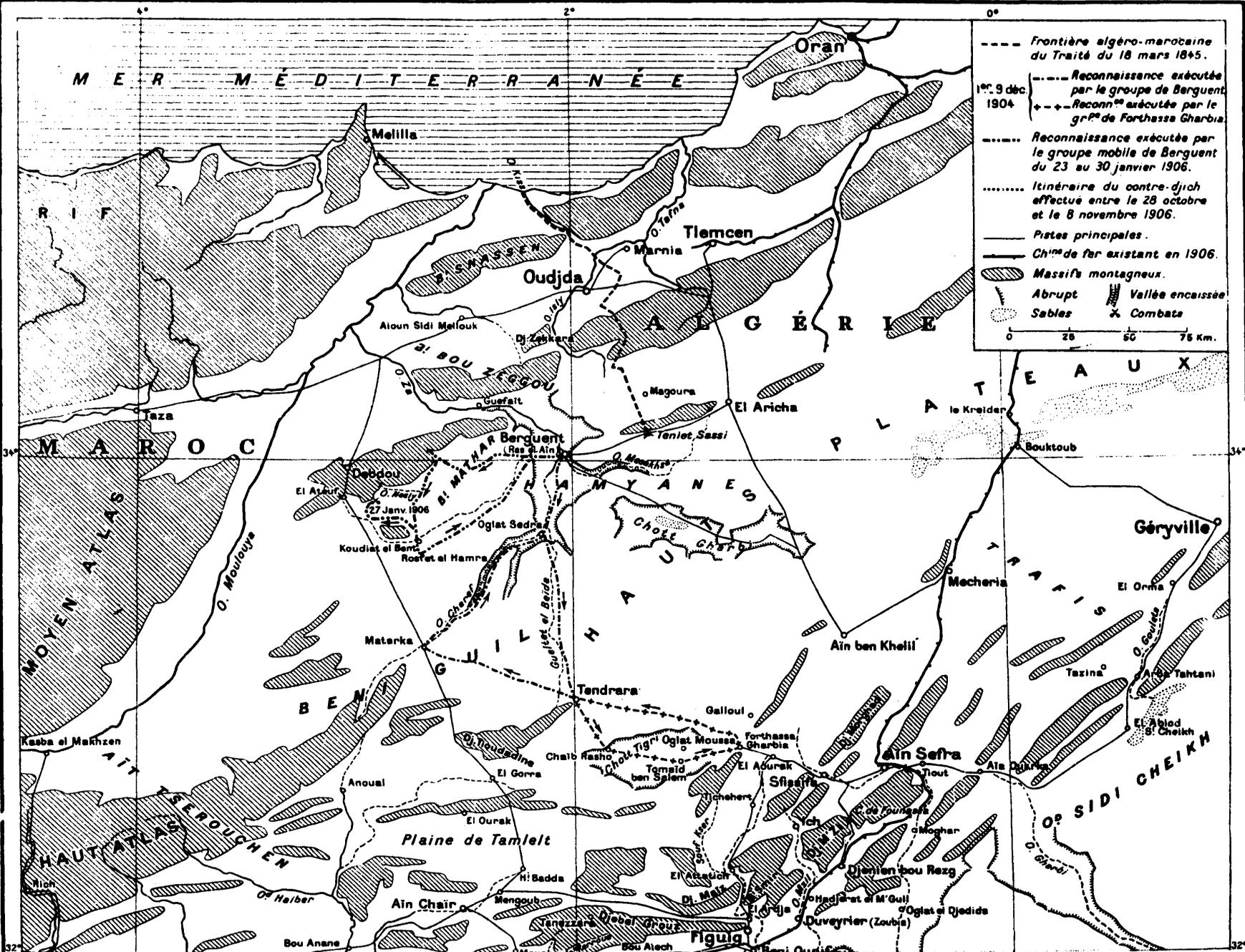
CHAPITRE VI.- Les répercussions de la Conférence d'Algéciras (février-juillet 1906)

L'attitude de l'Allemagne et les indigènes. - Les événements de France. - Soumission des Beni Guil dissidents. - Organisation militaire des confins de l'Algérie et du Maroc.

CHAPITRE VII. - Les harkas du Tafilalet menacent tout le front (juillet-décembre 1906)

Effervescence au Tafilalet. - Djich d'Oulad Djerir et contre-djich victorieux. - Mesures de protection à frontière. - Le général Lyautey est nommé au commandement de la division d'Oran.

CARTE HORS TEXTE : LES CONFINS ALGÉRO-MAROCAINS (à la fin du volume).



--- Frontière algéro-marocaine du Traité du 18 mars 1845.

1^{er} 9 déc. 1904
 - - - - Reconnaissance exécutée par le groupe de Berguent
 + - - - Reconnaissance exécutée par le gr^{de} de Forthassa Gharbia

..... Reconnaissance exécutée par le groupe mobile de Berguent du 23 au 30 janvier 1906.

..... Itinéraire du contre-djich effectuée entre le 28 octobre et le 8 novembre 1906.

— Pistes principales.

— Ch^{ms} de fer existant en 1906.

▨ Massifs montagneux.

▲ Abrupt ▨ Vallée encaissée

○ Sables ✕ Combats

0 25 50 75 km.

VERS LE MAROC

LETTRES DU SUD-ORANAIS

CHAPITRE PREMIER

PRISE DE COMMANDEMENT¹

OCTOBRE 1903 - JUIN 1904

L'arrivée à Aïn Sefra. - Le Général Lyautey demande et obtient l'autonomie de sa subdivision. – Colonnes au Sud du Maroc : vers Bechar, vers les massifs montagneux au Nord du chemin de fer en construction et vers Forthassa Gharbia, à l'Ouest. – Organisation des forces mobiles et action politique.

Aïn Sefra, le 3 octobre 1903.

A MA SOEUR²

Reçu ta lettre du 27 aujourd'hui, avec quelle joie ! C'est tout de même plus près que Madagascar.

Dire qu'il n'y a que onze jours que nous nous sommes quittés³. Ce me semble des mois ; les

¹ Le Maréchal avait rassemblé à Thorey ses lettres et ses dossiers du Sud-Oranais. Comme pour les « Lettres du Sud de Madagascar » le capitaine d'Amécourt, son neveu, a bien voulu poursuivre la collaboration dont il avait été jadis chargé. Il a fallu rechercher des lettres qui n'étaient pas encore revenues à leur auteur et terminer le classement qui n'avait pas été achevé. Je dois aussi remercier le général de Ganay, commandant la cavalerie d'Algérie, ancien officier d'ordonnance du général Lyautey à Aïn Sefra, qui a accepté de vérifier les textes publiés aujourd'hui. Le Maréchal avait joint aux lettres qu'il adressait à ses amis des notes explicatives. Il tenait beaucoup à cette publication complète afin de répondre aux vœux de ceux qui lui demandaient des détails sur la genèse de ses méthodes sociales, coloniales et militaires. Sa volonté a été respectée. -

PIERRE LYAUTEY janvier 1937.

² La Comtesse de Ponton d'Amécourt.

³ En septembre 1903, le colonel Lyautey, qui commandait alors le 14^e régiment de hussards à Alençon, était nommé en Algérie dans la division d'Oran, au Commandement de la subdivision d'Aïn Sefra. La subdivision d'Aïn Sefra s'étendait au Sud de l'Oranie, tout le long du Maroc. La situation y était extrêmement grave, en raison de l'anarchie marocaine. Les agitateurs pénétraient aisément chez nous, parce que le traité de 1845, conclu entre le Maroc et la France, indiquait qu'« il n'y a pas de limites territoriales à établir entre les deux pays puisque la terre ne se laboure pas et qu'elle sert de pacage aux Arabes des deux empires qui viennent camper pour trouver les pâturage et l'eau qui leur sont nécessaires ». Les textes les plus récents, les accords franco-marocains de 1902 relatifs à la sécurité des confins et à la police, n'étaient guère appliqués par suite de la faiblesse des sultans d'alors et de leur Makhzen. Les

distances et les événements font de ces coupures. Je ne fais que te résumer. Embarquement à Marseille. Navigué avec le prince Nam-Nghi, empereur d'Annam dépossédé et l'Évêque d'Alger, Monseigneur Oury.

Passé seulement le vendredi à Alger; dîné le jeudi soir chez le gouverneur, dont un officier d'ordonnance m'attendait au bateau avec le général Bailloud.

Journée de bureau et de conférences. - A peine eu le temps de ré-entrevoir ma chère Kasbah, qui reste encore bien charmante, et de pousser jusqu'à la villa Chamborant⁴, que j'ai retrouvée. Le vendredi arrivait à Alger, venant d'Oran, le général O'Connor avec qui je suis reparti le samedi matin ; passé à Oran, du dimanche au mercredi, à travailler avec tous les services et surtout avec le général qui eut évidemment infiniment préféré pas me voir venir. Il a été aimable et s'y résigne; mais il a un commandement si différent de celui de Gallieni, et j'aurai bien de la peine à m'habituer. Il est vrai que je crois qu'il y aura sous peu des solutions qui arrangeront tout ; mais si la situation actuelle, de multiplicité et de contradiction de commandement, devait durer, je ne resterais certainement pas ; c'est le gâchis, le conflit, un état tellement aigu qu'on ne peut rien faire et que les accidents comme El Moungar sont fatals puisque tout le monde et personne ne commande et que si cela devait durer il y en aurait d'autres. Mon point d'appui est évidemment le gouverneur, mais tout cela est bien compliqué.

Parti d'Oran mercredi soir, j'ai trouvé à la gare à Mecheria le jeudi matin le capitaine du Jonchay, qui commande sous mes ordres, très sympathique ; il a sa femme avec lui, Mlle de Sonis.

Arrivé ici jeudi à 10 heures 30 du matin, les officiers à la gare, tout le tremblement ; je les ai reçu officiellement une heure après, et j'ai visité ensuite tous les établissements militaires ; bonne journée sur pattes ; à dîner les officiers supérieurs et le lieutenant de Ganay, fils du général, qui vient de se couvrir de gloire à Taghit et repart en France en congé ; vu à l'hôpital les blessés d'El Moungar ; retrouvé là une bonne atmosphère de guerre.

Je suis bien installé : la subdivision est confortable ; un rez-de-chaussée avec de grandes pièces; très suffisamment meublé et fournie. J'y mangerai dans deux ou trois jours avec mes deux officiers d'ordonnance : capitaine Mangin et lieutenant Renouard. Actuellement, je prends mes repas à l'hôtel. Pays affreux, pas de verdure, du caillou, des montagnes dénudées mais des tons et un ciel superbe et c'est quelque chose. J'ai pris aux chasseurs d'Afrique un cheval qu'on déclare magnifique et que je trouve médiocre après mes chevaux du 14^e hussards.

En somme tout va aussi bien que possible, accueil bon, à condition que la situation soit réglée nettement, ce qui ne sera possible que lorsque le général en chef actuellement enfoncé

incidents se multipliaient sur la frontière. Jonnart, gouverneur général de l'Algérie, s'étant rendu le 31 mai 1903 dans le Sud-Oranais en inspection près de Figuig, échappait par miracle à l'attaque de son escorte au col de Zenaga. Le 17 août une harka de 4 000 guerriers avait assiégé le poste de Taghit ; le 2 septembre, un convoi de ravitaillement avait été attaqué près d'El Moungar et avait perdu 36 tués et 47 blessés. La sécurité de l'Algérie française était menacée. Les musulmans de l'intérieur observaient avec inquiétude la carence de l'autorité française. Il fallait sans tarder une politique algéro-marocaine et un chef à Aïn Sefra. Jonnart estimait que seule la « méthode Gallieni » qui avait porté ses fruits à Madagascar et au Tonkin, pouvait sauver le Sud-Oranais d'un désastre. Il avait rencontré le colonel Lyautey chez Charles-Roux et l'avait entendu exposer les principes et les modalités de son action sur la Rivière Claire, à Ankazobé et à Fianarantsoa. Il demandait alors au général André, ministre de la Guerre, de le lui confier pour lui donner le commandement du Sud-Oranais.

⁴ Lyautey, alors lieutenant, avait habité à Alger la villa Chamborant en 1884.

dans le Sud sera revenu, c'est-à-dire dans quinze jours au moins ; il y a un ou deux mois de patience à avoir.

Hadjerat el M'Guil, le 9 octobre 1903.

Au VICOMTE E.-M. DE VOGÜÉ

Après quatre jours d'Ain Sefra consacré à me retourner, à voir les papiers - j'ai, avant-hier, pris ma course au Sud. - Hier, j'ai fait le tour de Figuig - en longeant les murs à l'aube : tout étincelait, les montagnes roses, les coupoles blanches des koubas, la brume du matin sur les palmiers ; un essaim de spahis en fourrageurs, éclairait l'horizon ; un goum de burnous rouges, burnous bleus, burnous blancs, m'escortait dans la joie du galop allongé. Les Figuigiens nous regardaient des terrasses.

A 9 heures au Nord de Figuig, reconnaissance serrée de l'emplacement d'un nouveau poste à El Ardja pour compléter l'investissement matériel et politique des oasis ; choix du terrain, recherche des puits, examen des abords, sous le couvert d'une compagnie de tirailleurs l'arme au pied prêt à nous protéger contre toute facétie des Beraber restés au Nord dans le Beni Smir depuis la dernière harka.

Le déjeuner sous une toile tendue entre quatre palmiers, avec une dizaine d'officiers, joyeux et cordial, le nouveau poste baptisé au champagne (en ai-je baptisé de ces postes sur tant de points du monde) - ensuite, étendu sur une natte, l'heure du sommeil qui répare le lever trop matinal - ce sommeil respecté du chef, entouré de précautions attentives, tel qu'on ne le trouve que dans les pays où il y a encore des chefs.

Ce matin, chevauchée pareille dans le même appareil à l'aube encore pour venir voir ici les blessés à El Moungar, dont le plus grand nombre est encore à Hadjerat, centre administratif du peloton qui y fut démoli. - Ils étaient là à l'entrée du poste et le fourrier Tisserand et le caporal Betz et tous les autres, dont j'ai serré la main un à un pour réunir ensuite les quarante survivants et leur dire ce que nous sentons tous. Et à la question finale : « Eh bien ! les garçons qui parmi vous a déjà marché avec moi ? » cinq, six sortent des rangs : « Moi mon colonel, j'étais avec vous à Mirken - j'étais avec vous à Ké Toung, à Fort-Dauphin - c'est moi qui vous ai escorté tel jour - qui vous ai apporté tel renseignement » ; et il en est de même à chaque poste que je visite et où je retrouve mes vieux légionnaires. Et vous ne sauriez sentir comme c'est bon - A chaque fois les larmes me montent aux yeux - à lire dans ceux de ces braves qu'ils m'ont depuis longtemps donné leur confiance. Ils ont tous l'air de me dire : « Allons encore une fois au baroud ensemble, ça marchera ! »

Il est certain que je trouve dans tout ce qui est subordonné une confiance et un appui sans réserves - et en somme c'est l'essentiel. - Pour le moment ma situation est stupide, rien n'est arrangé, je n'ai aucun pouvoir, les mains ligotées. Aucune attribution définie, je n'ai pas le droit de déplacer un homme; un chameau.

Aïn Sefra, le 11 octobre 1903.

A MA SOEUR

Eh bien ! voilà mes étoiles : je ne m'attendais guère à ce que ce fût si vite, et actuellement j'en suis encore au regret de quitter mon dolman bleu et ai l'impression de vieillissement que me donne cette vénérable appellation ; il n'y a plus moyen de me prendre pour un jeune homme.

Chaque fois, depuis avant-hier, que mes officiers m'appellent mon général, je regarde autour de moi pour voir si c'est sérieux.

Je viens de faire une charmante tournée autour de Figuig. Par exemple, il y a du travail, c'est la grande usine coloniale, celle de Fianarantsoa et de Langson, où les télégrammes arrivent par tous les bouts, les uns des Oasis Sahariennes, les autres de Figuig, d'autres d'Oran. Rien n'est amusant comme de trouver le matin dans son courrier le rapport d'In Salah, les renseignements d'émissaires sur les conversations du représentant du sultan à Figuig, etc., etc. C'est le bon surmenage où il faut manger vite, dormir vite, lire vite, travailler vite, et où tout le monde est sur le pont.

Aïn Sefra, le 28 octobre 1903.

A E. ÉTIENNE⁵.

Je vous ai remercié par un télégramme de la bonne nouvelle de ma promotion, mais si je ne vous ai pas écrit de vraie lettre, c'est parce que j'aurais voulu pouvoir vous dire que j'avais commencé à faire quelque besogne ; or voici un mois perdu, et malgré les promesses qui m'avaient été faites à Paris et aussi à Alger, aucune solution fixant ma situation, me donnant l'indépendance indispensable et la moindre initiative, n'est encore intervenue. Je continue à rester entièrement étranger à la politique de ma subdivision, à tout ce qui s'y passe en dehors des mesures strictement militaires, parce que tout continue à y être mené directement par le général de division.

Cela ne peut durer davantage : je ne puis conserver, dans ces conditions, une telle responsabilité. J'y ai mis un mois de patience, mais j'ai peur de ne pouvoir continuer à l'occasion de la prochaine occupation de la région de Bechar. Voici une mesure politique au premier chef qui va être effectuée dans quinze jours sans que je sois initié en rien à sa préparation politique ; je suis chargé simplement de préparer les mouvements de troupes comme aux grandes manoeuvres de France.

Je crois m'être rendu compte de la situation locale et je suis prêt à me passionner pour l'oeuvre à faire ici et, je l'espère, à y réussir, mais, comme la manière dont je l'envisage est diamétralement opposée à celle d'Oran, cela ne peut pas marcher dans les conditions actuelles. Pardonnez-moi de vous parler aussi franchement, mais j'ai pris au sérieux les missions qui m'incombent et j'estime qu'il était inutile de me faire venir ici si c'était pour exercer le métier d'archiviste et d'adjudant de place.

Aïn Sefra, le 28 octobre 1903.

A AYNARD⁶.

Je viens d'être avisé par le général de division qu'il avait reçu l'autorisation officielle d'occuper la région de Bechar et qu'il allait exécuter l'ordre du 10 au 15 novembre. Je suis certes enchanté qu'on se décide à cette solution que mes conversations au Quai d'Orsay m'avaient fait pressentir, et que j'avais préconisé de toutes mes forces, mais les conditions où elle se présente modifient bien la question.

⁵ Député d'Oran, vice-président de la Chambre.

⁶ Directeur du cabinet du gouverneur général de l'Algérie

Vous savez quelles sont mes doctrines, mes procédés d'application de pénétration coloniale ; j'estime que toutes les conséquences politiques et économiques de l'occupation d'un pays découlent, forcément, de la manière dont il est procédé à cette occupation, en unissant, dans le début, de la manière la plus étroite, la préparation et l'action politique à l'occupation militaire, et en ne perdant jamais de vue le but politique et économique du lendemain. C'est la doctrine Gallieni, c'est celle pour laquelle j'avais cru qu'on me faisait venir. Or je ne crois pas que ce soit celle de la division d'Oran. C'est une simple manœuvre militaire que je vais exécuter, c'est-à-dire que c'est tout l'inverse et la négation même de ce que je croyais ma raison d'être à Aïn Sefra. Ma conception de la politique du Sud-Oranais et de la forme à donner au développement de notre influence vers l'Ouest est diamétralement opposée à celle de la division d'Oran. Malheureusement, l'opinion qui a cru que ma désignation avait un sens (car ce n'est certes pas ma personne, mais les idées de Gallieni, que je représente, qui ont donné quelque portée au choix que l'on a bien voulu faire de moi), l'opinion, dis-je, me laissera la responsabilité de cette politique et n'imaginera jamais que j'aie exécuté passivement des mesures que je désapprouve, ce qui serait pourtant mon devoir militaire strict, si je restais dans cette situation.

Aïn Sefra, le 11 novembre 1903.

A MA SOEUR

Je suis ici en pleine lutte ; je l'ai menée dure depuis un mois mais je crois que je l'ai gagnée après avoir posé à Paris des ultimatums décisifs. On va me rendre indépendant. En attendant que ce soit officiel, je fais tout comme. Je me suis décidé, à la stupeur de mes officiers, à tout faire sans attendre d'ordre ; c'était trop long. Aussi cela se remue : la semaine dernière j'ai fait, en mettant six cents hommes en mouvement, un nettoyage des montagnes qui a assuré pour longtemps la sécurité du chemin de fer ; je viens de mettre en route une grosse colonne vers l'Ouest ; j'irai la rejoindre dans huit jours après avoir été faire d'abord un tour chez les tribus Hamyane, 1 500 guerriers, campés aux confins de Bou Amama⁷ et que je vais aller voir sous leurs tentes, en chef de hordes. Voilà la vraie vie, mais dame, c'est l'usine, les officiers au bureau jusqu'à 10 heures du soir, un secrétaire de garde de nuit ; on n'avait jamais vu cela et je jubile.

Aïn Sefra, le 11 novembre 1903.

A Max LECLERC.

Ici, tout va bien, ma situation se règle, mon monde est bien en patte, je sens la confiance générale, je circule le plus que je peux - je crois avoir vu clair dans ce qu'il y a à faire et je le ferai. - Venez donc me voir un jour.

⁷ Bou Amama, célèbre agitateur, né vers 1846, s'était établi, vers 1874, près d'Aïn Sefra. Il avait été l'instigateur et l'âme de l'insurrection de 1881. Après l'échec de celle-ci, il se réfugia au Maroc, aux confins de l'Algérie et fut l'organisateur de tous les attentats commis contre nos postes et nos troupes.

Aïn Sefra, le 14 novembre 1903

AU GÉNÉRAL GALLIENI.

Mon Général, j'ai attendu d'être un peu en selle pour vous écrire afin de pouvoir vous mettre au courant de la question.

Je vous raconterai plus tard les circonstances extravagantes dans lesquelles j'ai été désigné à l'improviste, pendant les grandes manoeuvres, rappelé A Alençon par un télégramme du ministre rédigé de telle sorte que je ne pouvais que croire qu'on me mettait en non-activité. C'est ensuite par l'Officiel, en arrivant à Paris, que j'apprends ma désignation. Deux jours après, veto du général commandant la division d'Oran, qui ne voulait pas de moi pour des motifs qu'il est superflu d'écrire ; mon refus d'accepter dans ces conditions ; l'ordre impératif du ministre de partir tout de même et de m'embarquer sans répit. L'arrivée à Oran : têtes de bois de tout le monde ; l'opinion publique affolée depuis l'affaire d'El Mounzar, les officiers divisés; comme seul soutien le gouverneur général qui, appelé à Paris au même moment, ne pouvait me donner son appui sur place. L'hostilité visible des grands chefs militaires, et les bâtons dans les roues, dès le premier jour ; mon arrivée ici pour y trouver une subdivision dont le chef n'était rien, Oran y commandait par-dessus lui, par-dessous lui ; trois ou quatre politiques occultes menées dans mon commandement hors de moi, habitudes anciennes tolérées par mes prédécesseurs qui s'étaient laisser réduire à l'état de machines à signer, mais en encourageant néanmoins toutes les responsabilités; une organisation telle que je ne commandais rien, ni les troupes, ni les services, et que pour déplacer un homme ou une cartouche il fallait une autorisation d'Oran et d'Alger, pas le droit de disposer d'un seul officier, ni même d'avoir ceux que je désirais : un lieutenant que j'avais amené d'Alençon m'a été brutalement retiré par son chef de corps et par le général commandant la cavalerie, et placé au dépôt de son régiment hors de mon commandement ; bref cinquante commandements latéraux et, à mon sens, pas d'autre explication au gâchis actuel, car avec des moyens énormes : 8 000 fusils ! de l'artillerie, 4 escadrons de cavalerie, 500 irréguliers montés, on n'était pas fichu de parer au moindre imprévu et on laissait des bandes de 25 dissidents maîtres de la situation faute de pouvoir leur opposer un homme en temps utile : la garnison de France, le service intérieur, la réglementation dans toute leur horreur.

Bref, une fois la situation reconnue, j'ai pris mon parti, et j'ai envoyé mes ultimatums, mettant à Paris le gouverneur au courant d'une situation dont il ne se rendait pas compte et qui est la cause initiale de tout le mal, et lui demandant :

1. le commandement de mes troupes ;
2. l'autonomie de ma subdivision avec constitution, sous mes ordres, de tous les services : intendance, santé, génie, artillerie ;
3. la correspondance directe avec lui, sous le couvert de la division et du corps d'armée si l'on y tenait, mais ne pouvant intercepter ma correspondance ;
4. une délégation de crédit
5. le droit de mouvoir mon monde, de faire de petites opérations et de parer aux imprévus sans attendre l'autorisation et en rendant simplement compte.

J'ai déclaré que faute de ces conditions, je demanderais mon rappel et que si on me le refusait, en invoquant, ce qui eut été légitime, l'avantage qu'on m'avait fait en me donnant le grade de général, j'étais résolu à demander ma mise à la retraite. Et j'étais sérieux, je l'aurais fait plutôt que de subir les responsabilités d'une situation sans y avoir l'initiative ; et je m'étais arrangé pour qu'à Paris on sut bien que ce n'était pas une plaisanterie et que j'étais décidé à m'en aller le

cas échéant. Bref, la chose a porté et, d'après les nouvelles que je reçois aujourd'hui même, le principe est accepté et signé à Paris.

Je vais donc marcher. Je ne me dissimule pas qu'en engageant et en gagnant cette bataille préliminaire et en obtenant une chose que le ministre de la Guerre n'avait jamais admise, j'assume une énorme responsabilité et que je suis condamné à réussir ou à me casser les reins, mais vous m'avez appris depuis longtemps que la carrière coloniale se mouvait toujours entre ces deux alternatives et qu'il fallait l'envisager froidement ; c'est ce que je fais, jouant quitte ou double.

Pour vous mettre au courant, pour peu que la question vous intéresse, je vous envoie deux documents :

1. un aperçu que j'ai envoyé au gouverneur dix jours après ma prise de commandement. J'avais d'ailleurs enlevé avant de quitter Paris l'autorisation d'occuper la région de Bechar ; ce document a déterminé l'exécution, et j'ai fait commencer l'opération le 7 novembre ; un télégramme d'aujourd'hui m'annonce que le commandant Pierron, qui en est chargé, a occupé Bechar avant-hier sans incident (il est entendu que pour ménager des susceptibilités diplomatiques, Bechar ne s'appelle plus Bechar mais Colomb, il suffit de s'entendre) ;
2. les instructions que j'ai données au commandant Pierron pour cette occupation et qui tracent ma ligne politique au Sud-Ouest.

Ceci vous donnera un premier aperçu et vous permettra de suivre l'ultérieur

Du reste mon affaire, qui est très difficile, très lourde, et me rappelle énormément tous les points de vue notre frontière de Chine, n'est qu'une petite partie de la grosse question d'ensemble, le Maroc, qui doit se traiter plus haut, par Tlemcen, Oudjda, Oran et *ne me regarde pas*. Tout mon souci est au contraire de séparer les deux questions.

Depuis un mois et demi que je suis ici, je me suis constamment déplacé, allant au moins une fois par semaine aux écoutes vers Figuig qui est le gros point. J'ai remis les choses sur le pied de la bonne usine de travail qu'était Langson, les secrétaires rouspètent mais le personnel n'est pas au point, les éléments sont excellents, mais ankylosés par leur atavisme de l'armée métropolitaine, par des années de formalisme, de hiérarchie, de terreur de l'initiative. Mes marsouins, ma chère équipe, me manquent rudement.

Et maintenant, mon Général, il me reste à tâcher de ne pas être trop indigne de vous, de justifier une confiance que je sais bien ne devoir qu'à votre reflet, à vos hauts témoignages, à l'opinion que vous avez bien voulu donner de moi. Ce sera dur ; je suis bien sûr que c'est du Gallieni, et rien que du Gallieni qu'il faut faire ici, mais dame ! il y faudrait votre griffe et je ne l'ai pas.

I

APERÇU SUR LA SITUATION DE LA FRONTIÈRE DE LA SUBDIVISION D'AÏN SEFRA

Je diviserai la question en deux, bien qu'au fond elle se ramène probablement à une, mais l'exposition en sera ainsi plus claire. La frontière Sud-Ouest, c'est-à-dire la question des Doui Menia et Oulad Djerir - et la frontière Nord-Ouest, c'est-à-dire la question Bou Amama.

Qu'il s'agisse de l'une ou de l'autre, la situation est celle-ci : un long cordon de postes échelonnés de Mecheria à Igli, sur le chemin de fer et la Zousfana, sur une ligne dont l'absurdité est d'être à la fois une frontière et une ligne de communication et de ravitaillement. Il en résulte ce paradoxe que cette ligne, où la présence des magasins et la circulation de nombreux convois constituent un appât constant, est obligé de se défendre sur elle-même ce qui aboutit à de véritables impossibilités.

Les tentatives contre cette ligne vont en croissant aussi bien sur la Zousfana que sur la ligne du chemin de fer, où des djiouch successifs viennent d'opérer jusqu'à quelques kilomètres de Duveyrier, Djenien, Aïn Sefra même où la présence de populations européenne si facilement émotivables en accroît la portée et maintient un état d'insécurité intolérable. Or, pour le moment, je n'ai pas le moyen d'y porter un remède efficace : nos postes, nos convois et nos trains forment, selon une expression déjà employée, des cibles fixes ou mobiles entre lesquelles nous ne pouvons que « hannetonner » toujours trop tard.

L'urgence est donc de porter le plus vite possible cette protection en dehors et à l'Ouest de la ligne, que cette protection soit politique ou militaire, ou les deux à la fois comme je vais vous l'exposer :

Au SUD. - *Protection de la Zousfana. Question des Doui Menia et des Oulad Djerir.*

Il faut tout d'abord et sans tarder s'installer à Bechar. Il y a un groupe d'oasis et de points d'eau, où se forment, se ravitaillent, s'abritent, se replient toutes les harkas qui ont pour objectif la Zousfana. Les groupes assez nombreux disposés à se donner à nous dans cette zone, notamment sous l'influence du marabout de Kenadza, sont excédés parce que leurs velléités francophiles ne leur ont valu, jusqu'ici, que d'être raziés et molestés par les Beraber. Si donc nous voulons arriver à faire, un jour, des Doui Menia et des Oulad Djerir le véritable matelas de protection contre le Tafilalet, il faut de toute nécessité leur donner un appui efficace en nous établissant au milieu d'eux. C'est le procédé qui nous a réussi sur la frontière de Chine ; c'est le seul. Après les mécomptes qu'ils ont déjà subis, nous ne les gagnerons pas à notre cause tout d'un coup ni tout de suite, il n'y a pas d'illusion à se faire ; il y aura d'abord de nombreuses défections et hésitations ; mais j'ai la conviction que peu à peu ils se mettront presque tous dans notre main, quand ils seront bien assurés de la permanence de notre établissement, parce que la grande majorité de leurs intérêts et de leurs ressources est sur le Guir dans la région de Bechar et même pour quelques-uns sur la Zousfana. Ce sera une question de doigté, de patience et de méthode. Nous avons déjà là des éléments favorables : pour les Oulad Djerir, les quelques tentes ralliées nous fournissent déjà un point d'appui et des émissaires, et à Bechar nous sommes chez eux, nous les tenons. Pour les Doui Menia, les groupes ralliés nous serviront encore mieux d'intermédiaires et l'action du marabout de Kenadza peut être très efficace. En attendant la constitution ultérieure que j'escompte, de goums de Doui Menia et d'Oulad Djerir, le commandant Pierron installé à Bechar y transporterait le goup de Taghit qui formerait la base de cette action mobile et légère appuyée sur un noyau solide, par exemple une compagnie montée, soit de légion, soit de tirailleurs, et quelque artillerie. Je regarde que ce groupe mobile, *à la condition qu'il soit réellement mobile*, par son exploration à longue distance, par son action toujours prête sur le Guir (où il serait temps d'examiner ultérieurement s'il convient d'établir ou non un point d'appui fixe au Baharia), par son aptitude à aller au-devant des harkas et même au besoin à servir de point de départ à des contre-harkas, assurerait la sécurité de la Zousfana infiniment mieux que les nombreux postes qui s'y échelonnent actuellement et permettrait d'en supprimer le plus grand nombre. En dehors de cette action de protection immédiate vers l'Ouest, ce groupe mobile aurait une puissance offensive vers le Nord, lui permettant de prendre de flanc et de revers les tentatives

contre la voie ferrée, d'être en un mot, accroché au flanc de Bou Amama et de contribuer ainsi de la manière la plus efficace par cette action de flanc à la protection directe de la voie ferrée que nous envisagerons tout à l'heure.

Voilà pour le rôle militaire de Bechar.

Quant à son rôle politique, il est autrement important encore. C'est d'abord le seul moyen de prendre en main les Oulad Djerir et les Doui Menia, parmi lesquels de nombreux groupes nous ont déjà fait des ouvertures. Ces tribus arriveraient à former, je le répète, notre véritable matelas de protection de la Zousfana, et fourniraient petit à petit non seulement les goums, mais encore les convoyeurs libres qui assureraient le ravitaillement de nos postes et seraient ainsi intéressés à notre établissement par appât du gain, ce qui n'a pu avoir lieu sur la Zousfana faute de population, et ce qui entraînera la suppression des convois administratifs, première et véritable cause des harkas. Mais je compte surtout qu'avec un commandant supérieur avisé comme le commandant Pierron, Bechar deviendrait un véritable centre d'action politique sur le Tafilalet, avec lequel j'ai tout lieu de croire qu'il serait possible d'entamer des relations politico-économiques.

Si l'on objecte les protocoles contre l'établissement fixe à Bechar ; il y a d'abord à insister sur ce que la sécurité immédiate de nos postes et la vie de nos nationaux, qui rendent cette protection de flanc indispensable, valent bien une large interprétation des protocoles qui sont toujours interprétables ; mais en outre il sera toujours possible d'habiller cette installation à Bechar en « entente cordiale ». Ce que nous y faisons ne sera présenté que comme un point d'appui pour notre police, pour aider *nos amis marocains* à sortir d'une situation à laquelle ils ne peuvent remédier tout seuls.

Au NORD. - *Protection du chemin de fer. Question de Bou Amama.*

Au point de vue de la protection militaire, la question se pose ici de la même façon que sur la Zousfana. Nos postes sont sur la ligne même qu'il s'agit de protéger, condition qui rend toute protection efficace illusoire, avec cette aggravation que les tentatives contre le chemin de fer, que je m'étonne de n'avoir pas encore vu se produire, auraient une portée et une répercussion autrement grave que sur la Zousfana. Par suite de la proximité des massifs montagneux, les centres de formation de djiouch (Beni Smir, Djebel M'Zi, Djebel Morghad) affleurent la ligne même.

Je n'engage pas sans trembler le moindre détachement sur la route de terre d'Aïn Sefra à Djenien par le col de Founassa, parce qu'elle passe en plein coeur de la zone de circulation des djiouch. Cette situation ne peut se prolonger. Là encore, il faudrait au plus vite reporter la protection à l'Ouest en occupant El Attatich et, sinon Ich, qui de par les traités est marocain, du moins un point auprès d'Ich et le commandant, absolument comme Beni Ounif commande Figuig ; en un mot, fabriquer une doublure française d'Ich comme nous avons fabriqué à Beni Ounif une doublure française de Figuig. Notre établissement à El Attatich et près d'Ich entraînera à son tour une réduction de l'exagération actuelle des postes de la voie ferrée. Du reste cette installation je la conçois sous forme de groupes mobiles très légers et peut-être presque exclusivement de goums.

En résumé, la protection globale de la frontière de la subdivision m'apparaît sous la forme de la constitution à l'Ouest de notre ligne actuelle de groupes mobiles :

A Bechar, protection de la Zousfana contre les Beraber, avec laquelle coopéreraient par le Sud, les groupes mobiles d'Igli et Beni Abbès et auquel *Ben Zireg* servirait de point d'appui et de liaison avec Beni Ounif.

Vers El Attatch, près d'Ich, peut-être Sfissifa.

Ces trois derniers postes englobant les massifs montagneux qui avoisinent le chemin de fer et en assurant ainsi le nettoyage permanent, et en même temps servant avec Aïn ben Khelil et Mecheria de bases d'action contre Bou Amama.

Question Bou Amama.

Tandis qu'au Sud une action politique à la « manière douce » m'apparaît possible et désirable chez les Doui Menia et les Oulad Djerir, ici au contraire, je suis porté croire à la seule efficacité de la « manière forte ». Il me semble que c'est toujours à Bou Amama, en fin de compte, qu'il faut faire remonter tous les désagréments qui nous arrivent. Il est connu qu'à diverses reprises la question aurait pu être heureusement résolue, soit d'une façon radicale, soit par l'acceptation à propos de sa soumission. Je crois qu'actuellement l'occasion est passée d'envisager une solution pacifique au moins pour commencer. Son attitude est depuis trop longtemps trop nettement hostile. C'est sa patte qu'on retrouve partout, dans la harka de Taghit, dans l'affaire d'El Moungar, dans les djouch même qui nous ennuient vers Aïn Sefra. Pour tous nos partisans c'est l'ennemi, c'est chez lui que se forment tous les orages, c'est avec lui qu'il faut en finir. Et tandis que partout ailleurs nous chercherons à nous faire des amis, c'est pour en faire autant d'ennemis à Bou Amama contre lequel il faudrait carte blanche. Je désirerais très prochainement, à la première occasion, pouvoir lancer contre lui tous les goums disponibles : Hamyane, Trafis, Amour, appuyés en arrière par quelques groupes réguliers restant sur notre territoire incontesté, mais à proximité des goums et prêt à les appuyer et à leur servir de repli, et alors une chasse sans merci, sur laquelle, s'il le faut, nous fermerions les yeux en nous en lavant les mains et qui aboutisse, sinon à sa capture à laquelle je ne crois guère, du moins à la dislocation complète de sa zaouia. Alors si, mis aux abois, il veut causer, eh bien ! l'on causerait, mais c'est nous qui serions en bonne posture.

II

PROGRAMME D'ACTION QUE SE PROPOSE D'APPLIQUER LE GÉNÉRAL COMMANDANT LA SUBDIVISION D'AÏN SEFRA

Fin novembre 1903.

Le gouverneur général de l'Algérie doit me préciser par écrit les attributions qui sont conférées au général commandant la subdivision d'Aïn Sefra au point de vue politique et militaire. Ce n'est donc que sous la réserve expresse de ces instructions que je puis indiquer ici les lignes générales d'un programme d'action, et encore ma connaissance très imparfaite de la situation d'un pays où je suis depuis moins de deux mois, ne me permet de le faire qu'avec la plus extrême discrétion et en posant en principe qu'une connaissance plus approfondie de la question et les incidents qui surgiront certainement m'amèneront selon toute vraisemblance à modifier mes prévisions. En un mot, il ne serait pas, je crois, dans l'esprit de la mission qui m'a été confiée de m'enfermer dès maintenant dans un programme étroit et trop défini.

Les vues très générales que je vais exposer s'inspirent des documents que j'ai trouvés sur place, des renseignements que j'ai recueillis au cours de mes tournées, des correspondances de mes prédécesseurs.

Déjà en ce qui concerne une partie importante de mon commandement, la région entre la Zousfana et le Guir, j'ai été amené, au moment où le commandant Pierron a procédé à l'occupation de cette région et à l'établissement d'un poste à l'ouest du Djebel Bechar, à donner à cet officier supérieur à la date du 11 novembre des instructions d'ensemble que je crois devoir reproduire ici, parce qu'elles tracent la ligne de conduite que j'estime devoir être suivie dans cette région, où nous nous installons pour la première fois....

1. Ce qui doit dominer avant tout notre installation « à l'Ouest du Djebel Bechar », c'est l'idée que nous devons y constituer un « centre d'attraction » et non un « pôle de répulsion », que tous nos efforts, ceux de tous vos agents, doivent tendre non seulement à maintenir sur place les habitants qui s'y trouvent, mais encore à y faire revenir le plus tôt possible ceux qui s'en seraient éloignés et à en attirer d'autres.
2. Je proscriis donc de la manière la plus formelle, et du reste vos vues personnelles me donnent toute assurance à cet égard, toute rigueur intempestive, toute brutalité, toute exaction. Il faut que, dès l'abord, ces gens sentent que nous apportons chez eux la paix, que nous venons les protéger et que les paisibles ont tout intérêt à venir s'installer à notre abri.
3. Aussitôt qu'il sera possible, il importe également de donner à notre installation une *orientation économique*, en faisant de notre premier poste un centre de trafic, en y attirant les caravanes, en cherchant à créer un mouvement d'affaires vers Ben Zireg, Figuig et Ounif, bref en donnant l'impression que nous n'apportons pas seulement des *promesses de sécurité* mais de *prospérité matérielle* ; à cet égard vous verrez s'il n'y aurait pas moyen d'entretenir des relations avec le Tafilalet : relations dont on pourrait peut-être jeter les bases dès maintenant. Il vous appartient d'examiner s'il n'y aurait pas intérêt à laisser les Israélites de cette région venir s'installer, à bref délai, auprès de nous, et à former ainsi les premiers et les plus efficaces agents d'échange entre la région de Figuig et le Tafilalet. Il me semble d'ailleurs que le concours du marabout de Kenadza, - avec lequel il y a lieu de reprendre le contact sans retard et qu'il faudrait déterminer à revenir le plus tôt possible du Tafilalet, - doit être un de nos facteurs les plus favorables.
4. Ne perdez pas de vue, dès l'origine, que notre établissement à l'Ouest du Djebel Bechar ne consiste pas seulement dans l'occupation d'un *point*, mais d'une *zone*. Ce dont il s'agit, ce n'est pas de créer un poste militaire mais un centre d'action et d'influence. Il faut que, très prochainement, toute la région se sente dans nos mains matériellement et moralement ; matériellement par l'action rayonnante de nos forces mobiles, moralement par l'acceptation de notre domination de la part de tous les groupements qui ont à y venir pour faire leurs récoltes ; il faut, à leur tour, leur faire sentir les avantages économiques de notre voisinage, de manière ce qu'ils n'abandonnent pas leurs points de culture comme ils l'ont fait depuis notre établissement sur la Zousfana, mais à ce qu'ils les reprennent et même les développent.

Votre établissement à l'Ouest du Djebel Bechar doit en effet avoir pour première conséquence la sécurité complète de la ligne de la Zousfana et, par suite, la réduction de ses postes et donc la réduction notable des convois, cause principale de toutes les difficultés actuelles, par conséquent le retour aux convois libres. Il faut que très rapidement notre progression vers l'ouest se chiffre par une économie. Cette considération en a été le motif essentiel et doit en être la justification.

Si telles doivent être vos directives à l'égard de ce que j'appellerai votre « front Ouest », il faut également considérer votre « front Nord ». De ce côté ce sont les Beni Guil, c'est Bou Amama. Tous mes efforts dans la suite de mon commandement tendront à aboutir de ce côté à une solution pacifique et définitive. Mais nous n'en sommes pas encore là. L'attitude générale des Beni Guil, de ceux notamment qui se réclament de Bou Amama, est nettement hostile et c'est chez eux que se recrutent tous les djiouch qui inquiètent les abords de la voie ferrée et nos postes entre Figuig et Mecheria.

De ce côté j'envisage donc comme mode de procéder :

D'abord la surveillance militaire la plus exacte et la plus attentive au Nord de la ligne Bechar, Ben Zireg, Bou Yala et Ounif, la protection constamment assurée de nos convois et de nos détachements circulant sur cette ligne ; à cet égard il ne faut admettre aucun relâchement de la part de qui que ce soit.

En second lieu, envisager l'éventualité prochaine d'une action rayonnante vers le Nord des groupes mobiles, qui sont ou seront constitués à Tagda et à Ben Zireg, afin d'étendre la zone de sécurité et d'écarter tout danger de notre ligne de communication. Agir s'il le faut offensivement contre les Beni Guil et Bou Amama, en coopération avec Mecheria et Aïn Sefra. Il est à désirer, en effet, que les Beni Guil et l'agitateur sentent à bref délai l'action de la « pince » constituée par notre nouvelle ligne de postes.

En troisième lieu et concurremment avec ce qui précède, nouer des intelligences avec les gens du Nord et pratiquer à leur égard une action politique de dissociation, chercher ainsi à les détacher du marabout, à isoler les plus réfractaires, de manière à faire sentir à tous que, si nous sommes désormais résolus à ne tolérer aucune insulte et en bonne posture pour les réprimer, nous sommes par contre toujours disposés à accueillir toutes les ouvertures et à aboutir à un *modus vivendi* pacifique,

Telles sont, à mon sens, les lignes principales de votre mission. Je m'en remets entièrement à votre expérience, à votre connaissance du pays, pour les rectifier s'il y a lieu. J'ai tenu à vous donner les directives dont s'inspirera désormais mon commandement, mais vous aurez dans la pratique, je vous en donne l'assurance, la plus large initiative.

Il ressort de ce qui précède que, si tous mes efforts tendent à donner à notre installation au milieu des Doui Menia et des Oulad Djerir un caractère nettement pacifique, tout en nous y établissant dans une situation suffisamment forte pour prévenir toute insulte et pour assurer une protection complète aux populations que le protocole de 1901 a reconnues être dans notre sphère d'action, par contre j'ai été amené à prévoir qu'il n'en serait pas de même à l'égard des populations établies au Nord de cette zone, c'est-à-dire les Beni Guil et tous les dissidents qui ressortissent de Bou Amama.

De ce côté en effet, la question est engagée, l'hostilité est manifeste, et ce sont nos voisins qui ont pris une offensive qui n'a été que trop marquée par les incidents qui ont rempli ces derniers mois, les attaques violentes et nombreuses contre nos postes de la Zousfana, les incursions incessantes jusque près de la voie ferrée d'Ounif à Mecheria, aux abords de nos postes et contre nos populations pacifiques, les razzias opérées contre nos ressortissants Amour et Hamyane.

Certes, là aussi, la situation pacifique est celle qu'il ne faut cesser d'envisager comme objectif final, et le but qui me semble m'être assigné est de parvenir à réaliser sur toute la frontière de la subdivision la fin de l'état de guerre de fait entre nos voisins de l'Ouest et nos tribus, Mais ce résultat ne peut être atteint :

1. qu'en prenant à l'égard de ces derniers l'attitude la plus ferme, en nous montrant résolu à ne plus laisser sans répression aucune tentative, à répondre aux coups par des coups, à protéger de la manière la plus efficace nos ressortissants pour leur rendre confiance en nous et leur démontrer qu'il est de leur intérêt matériel de rester sous notre domination ;
2. qu'en reportant à l'Ouest de la voie ferrée notre ligne de protection à une distance suffisante pour assurer la sécurité d'une manière efficace.

Il suffit, en effet, de regarder la carte pour se rendre compte combien illogique et inefficace est la constitution actuelle de cette ligne qui est simultanément ligne de ravitaillement, de communication et de protection avec son cordon de postes échelonnés sur la ligne elle-même. Cette situation est contraire à tout principe. Au Sud, notre occupation récente de la région de Bechar, d'une part, et, au Nord, notre poste avancé d'Aïn ben Khelil couvert en avant jusqu'au chott Gharbi par les campements des goums Hamyane, d'autre part, donnent à notre établissement sur la frontière du Sud-Oranais l'aspect de deux avancées, entre lesquelles s'intercale comme un coin le rentrant formé par le massif montagneux, qui, à l'Est et au Sud du chott Tigri, vient affleurer la voie ferrée et les postes qui y sont établis, offrant ainsi un terrain de choix aux dissidents pour s'avancer à l'abri jusqu'à la voie ferrée et aux abords de nos postes.

Il paraît donc évident que le but à atteindre est de faire disparaître ce rentrant si dangereux en englobant dans notre système de protection le massif montagneux.

D'une manière générale, et sous la réserve de modifications ultérieures qu'une connaissance approfondie du pays pourra me suggérer, j'envisage la constitution de cette protection au moyen de deux groupements intermédiaires entre Aïn ben Khelil et Bechar, en des points que je ne pourrais encore préciser. Le noyau de ces groupements serait formé par les compagnies montées de nouvelle formation ; il semble d'ailleurs que ce soit le but essentiel de leur création. Mais c'est surtout par l'emploi des forces indigènes groupées autour de ces compagnies et organisées plus solidement qu'elles ne le sont actuellement, que j'envisage que notre protection pourrait être réellement efficace.

Établies dans deux points solidement installés, où elles laisseraient une garnison fixe, fournie s'il est nécessaire, au moins au début, par d'autres éléments réguliers, les compagnies montées, avec la mobilité qui doit les caractériser, serviraient d'appui et de repli aux forces indigènes.

Celles-ci seraient constituées : au Nord par les goums Hamyane ; au Centre par ceux des Oulad Djerir qui se rallieront à nous et qui, depuis notre occupation de la région de Bechar, en témoignent déjà l'intention, et, en attendant, par une partie du makhzen de Bechar, dont je demande instamment le renforcement à cet effet : au Sud, c'est-à-dire dans la région de Bechar, par les Doui Menia, dont le goum nous a déjà donné 400 cavaliers lors des opérations du colonel d'Eu et qui nous en fourniront bien davantage à mesure que les Doui Menia non ralliés encore constateront le caractère définitif de notre installation, et par l'autre partie du makhzen de Bechar. Mais, pour que ces forces indigènes aient toute leur efficacité, pour que la force vive qu'elles représentent soit pleinement utilisée, pour qu'elles prennent la cohésion qui leur manque, il est essentiel d'entrer absolument dans la voie de les encadrer d'un certain nombre d'officiers et de sous-officiers français prélevés sur les troupes régulières suivant une combinaison que je ne saurais aujourd'hui préciser davantage.

En résumé, constitution de notre ligne de protection par quatre groupes seulement mais solidement constitués, échelonnés d'Aïn ben Khelil à Tagda, le premier constitué par les éléments tirés d'Aïn ben Khelil et de Mecheria, les trois autres ayant comme noyau chacun une compagnie

montée, mais tous les quatre ayant, au moyen de l'essaim des forces indigènes groupées autour de chacun d'eux, une action rayonnante à grande envergure, en liaison entre eux, communiquant incessamment de l'un à l'autre.

Je crois fermement à l'efficacité d'un tel système, il entraînera, je n'en doute pas, la réduction progressive de nos postes et de nos garnisons de la voie ferrée et de la Zousfana, avec toutes les économies de ravitaillement qui en résulteront. La 4^{ème} compagnie montée resterait en réserve à Beni Ounif, prête à parer à tout imprévu.

Tel est le caractère militaire de notre système de protection. Quant à son caractère politique, j'estime nettement qu'il doit avoir pour base les accords de 1901, c'est-à-dire qu'il doit s'inspirer en tout des principes de police mixte et d'entente avec le Makhzen.

J'ignore encore quelles sont à cet égard les directives qui me seront données et quelles sont les intentions actuelles de l'autorité supérieure relativement à l'entente avec le gouvernement marocain. J'estime toutefois, depuis que je suis sur place, qu'il y a là un instrument précieux dont on peut et dont il faut jouer.

Il importe peu, ici du moins, oserai-je avancer, que le titulaire du pouvoir, chez nos voisins, soit tel ou tel ; le Makhzen du sultan d'aujourd'hui sera le Makhzen du sultan de demain. Rien ne nous empêche d'ailleurs de nous servir du Makhzen à l'égard des tribus qui lui ont conservé leur obéissance et de nous en passer à l'égard des tribus qui la lui refusent.

Du reste la constitution définitive du système de protection que j'envisage ne se fera que très progressivement ; il me serait impossible de lui assigner une date même approximative, bien que je ne sois pas éloigné de croire que le résultat puisse être obtenu plus rapidement qu'on ne pense. Il se fera non pas par colonnes, ni par coup de force, mais par tache d'huile, par une progression faite pas à pas, en jouant alternativement de tous les éléments locaux, en utilisant les divisions et les rivalités des tribus entre elles et de leurs chefs.

Il est bien entendu que cette action de dissociation des éléments adverses est une de celles à poursuivre dès maintenant en y appliquant tous les moyens. Il est essentiel que, dès l'abord, les dissidents soient convaincus que la porte est toujours ouverte à la soumission et que le passé est oublié du jour où ils se rallient franchement à nous.

Le moyen le plus sûr d'obtenir ce résultat est d'ailleurs de leur montrer constamment notre force et notre résolution de ne pas nous laisser intimider.

Certains résultats récents sont déjà des plus probants à cet égard.

Il a suffi de la petite opération de police effectuée dans le Beni Smir, du 20 au 25 octobre, pour arrêter net toutes les tentatives contre la voie ferrée entre le Beni Ounif et Aïn Sefra : elles avaient été presque quotidiennes jusqu'au 20 octobre ; et depuis cette date, c'est-à-dire depuis plus d'un mois, il ne s'en est pas produit une seule. Ce résultat sera définitivement acquis le jour où une partie des Amour auront poussé leurs tentes dans le massif même, réoccupant dans la vallée de l'oued In'Zil, leurs anciens terrains de parcours sous la protection de leur makhzen dont j'ai demandé le renforcement en vue de cette éventualité.

Dès l'occupation de la région de Bechar, les Meffalah, fraction importante des Oulad Djerir, et les Oulad Belguiz, fraction des Doui Menia, ont annoncé la ferme intention de faire leur soumission.

Au Nord, dès la correction infligée aux Beni Guil par les Hamyane au commencement de novembre, certains éléments modérés des Beni Guil ont fait des ouvertures de paix et les habitants de Ras el Aïn ont été jusqu'à nous demander de nous établir chez eux.

Ce dernier point est intéressant, puisque Ras el Aïn est un des marchés mixtes prévus par les accords commerciaux de 1902 et qu'à la faveur de cette convention, il nous sera ainsi possible, à un moment donné, d'exercer sur ce point une action effective.

Ce sont là des symptômes qu'il ne faut pas négliger et qui donnent des notations intéressantes au sujet de notre ligne de conduite à venir et des résultats immédiats que ne manque jamais le produire la fermeté de notre attitude.

Toutefois il importe essentiellement de ne pas les exagérer et de ne pas les prendre pour autre chose que pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire des indications utiles pour l'avenir ; mais le moment n'est pas encore venu de céder à l'optimisme et il ne faut pas perdre de vue que les Beni Guil hostiles forment l'immense majorité, qu'ils sont nombreux, guerriers, plus forts, semble-t-il, que les Hamyane, extrêmement agressifs et que leur esprit d'entreprise et leur misère momentanée les attirent tout naturellement sur nos convois, sur nos ressources, sur les troupeaux de nos tribus et que nous avons encore devant nous une longue période d'incidents.

Il ne faut pas perdre de vue, non plus, qu'outre les Beni Guil il y a les Beraber, réservoir toujours abondant d'agresseurs, toujours prêts à mettre sur pied des harkas d'un effectif aussi sérieux que celle qui a attaqué Taghit. Il ne faut pas perdre de vue surtout qu'il y a Bou Amama, l'éternel ennemi, le foyer de toutes les agressions.

C'est le noeud de la question et c'est à en finir avec lui que doivent tendre tous mes efforts. Lui tombé, tomberont du même coup presque toutes les difficultés de notre frontière sud-oranaise.

Je ne me permettrais pas de suggérer un programme précis en ce qui le concerne. Je crois toutefois que les dispositions favorables ou hésitantes de plusieurs groupes que j'ai signalés plus haut doivent être exploitées avec le but constant de dissocier les éléments qui gravitent autour de l'agitateur, de ruiner moralement son influence, en opposant la sécurité matérielle et la protection efficace que nous apporterons désormais à ceux qui viennent à nous, à la situation précaire qu'il faut nous attacher à créer à ses partisans, en essayant d'opposer d'autres influences religieuses à la sienne ; mais tout ce qu'on peut en usant de ces divers procédés est simplement de réduire le nombre de ses adhérents et de créer, parmi les Beni Guil notamment, un état d'hésitation et des éléments de dissociation qui arrivent à diminuer la force de ses contingents et à l'isoler dans une certaine mesure. Si ce résultat se produit, le moment viendra peut-être alors d'agir directement *sur lui*, mais sur ce point je tiens essentiellement à ne pas insister davantage.

Il s'agit là d'une situation qui ne se développera qu'ultérieurement, d'une seconde phase, pour ainsi dire, qui succédera à la phase actuelle où je ne veux envisager que l'établissement d'une zone de protection et la sécurité de nos communications.

Tel est dans ses grandes lignes le programme d'action que j'essaie d'envisager dès maintenant, avec infiniment de réserve, je ne saurais trop y insister ; programme que j'ai essayé de préciser en ce qui concerne la forme immédiate à donner à notre action; programme qui ne peut être encore que très imprécis pour la période ultérieure.

Aïn Sefra, le 20 décembre 1903.

A MA SŒUR

En ce moment nous sommes sous la neige et il y en a pour trois mois à Aïn Sefra. Je viens

de faire une tournée très intéressante, mais purement militaire à Bechar, où il y a de bien beaux palmiers. Revenu depuis huit jours, je mène une vie de chien, ne sortant pas de mon bureau, en grosses, grosses difficultés avec l'autorité militaire, division et corps d'armée avec qui c'est presque le conflit; ils ne sont pas habitués à voir des gens qui montrent les dents et qui se fichent de la discipline quand les intérêts qui leur sont confiés sont en jeu. Ils n'ont jamais reçu de lettres comme celles que je leur envoie. Les bureaux sont affolés, je le sais et m'en amuse. Cela ne pourrait durer indéfiniment ainsi, la grosse question est que cela dure jusqu'au retour du gouverneur, qui maintenant retarde jusqu'à fin janvier. Je sauterai plutôt que de céder, mais je ne crois pas que cela saute et je crois bien que je suis le plus fort et tiens le bon bout. Mais quelle boutique !

Aïn Sefra, 22 décembre 1903.

A Max LECLERC

Si vous saviez dans quelles conditions je suis parti, à l'improviste, presque emballé comme un colis, pour tomber ici dans la situation la plus embrouillée que j'aie jamais vue ! Politiquement et militairement, elle m'apparaît assez facilement remédiable et je pense y voir assez clair pour la mener, mais à condition que l'organisation actuelle soit changée de fond en comble ; elle est instituée contre l'action, c'est la négation de tout, un chef-d'oeuvre d'absurdité. Je dépends de dix personnes et ne puis prendre une décision, si minime soit-elle, déplacer un homme, sans en référer à dix personnes qui, ne s'entendant pas, n'aboutissent jamais. Si cela devait durer, je ne resterais pas. Il me faut ici l'unité de direction, comme à Madagascar et au Tonkin, et ne dépendre que du gouverneur général.

Aïn Sefra, le 25 décembre 1903.

A JACQUES SILHOL⁸

Votre lettre me touche – gardons le contact, - j'aime les jeunes passionnés quand ils sont de pensée et de volonté et non de sport et de snobisme, ce qui est votre cas.

Ne vous excusez pas de me livrer vos impressions peu favorables sur la vie de caserne - je ne sais pas si j'aurais pu la supporter - ne vous défendez pas d'être traité d'intellectuel - c'est le plus beau nom. La vieille Armée s'est suicidée, il y a cinq ans, en ne voulant pas *comprendre*. Certes, il en faut une contre l'Europe armée - mais il en faut une autre que cette tourbe incohérente, entassée vaille que vaille dans les cadres vermoulus, et je serai très heureux si ma carrière me donne assez d'autorité pour travailler à cette révolution.

Ici, où l'oeuvre qui m'est assignée est belle, passionnante et pourrait être féconde, *toutes* mes difficultés - qui seront peut-être des impossibilités, - viennent de l'organisation militaire, de ses routines, de son incapacité à se plier à quoi que ce soit de pratique, de ses préjugés surannés, de sa réglementation rigide, inadéquate à l'action efficace.

Ayez du courage et sauvez la face - la seule manière de s'en tirer est d'avalier le morceau en

⁸ Fils du général Silhol, camarade de promotion du Maréchal Lyautey. Secrétaire de la Conférence des Avocats, il devait tomber au champ d'honneur comme lieutenant d'infanterie en 1914.

souriant et puis, vraiment, je vous assure que vous avez du bien d'âme à faire autour de vous.

Croyez-moi, il faut percer de force l'écorce des humbles, et on est épaté de ce qu'on y trouve, et le champ d'observation en vaut la peine, - je l'ai dit et écrit - c'est une bonne fortune pour un de l'élite de pouvoir étudier de près ce peuple pendant un an dans toutes les couches géologiques représentées à la caserne. Bonne leçon pour savoir plus tard jouer de l'instrument.

J'ai éprouvé à Saint-Cyr presque la même rancoeur que vous.

Oui, *Sagesse et Destinée* est beau.

Lisez *Libre pensée et protestantisme libéral*, par Ferdinand Buisson et Charles Wagner, chez Fischbacher. Je suis avec Buisson dans ses prémisses et contre lui dans ses conclusions, et l'inverse avec Wagner.

Aïn Sefra, le 29 décembre 1903.

Au VICOMTE E.-M. DE VOGÜE.

Excusez-moi de ne pas vous écrire encore plus régulièrement, - cela viendra quand les choses seront tassées. Pour le moment je suis surmené; n'ayant pas de second, je suis mon propre chef d'état-major, ce qui, depuis qu'on m'a laissé la direction de tous mes services, est intenable - j'ai deux jeunes officiers débarqués en Algérie il y a six mois pour faire la besogne de tout mon état-major. Là-dessus se greffent mes déplacements - je reviens de Bechar - et comme personne ne me remplace, je trouve des monceaux d'affaires en retard, les papiers m'écrasent et je ne me couche pas.

Ce qui différencie ce pays-ci des colonies que j'ai pratiquées, c'est que rien n'y aboutit.

On a déplacé le général O'Connor et on a décrété sur le papier pour ma subdivision une autonomie (très relative), mais sans me donner aucun des moyens de l'assurer.

Ce que je reproche à la plupart des chefs civils, c'est de se payer de mots - et de croire que lorsqu'une chose est décidée en principe sur un papier, elle est faite. - Or depuis 3 mois, je n'ai pu obtenir que du noir sur du blanc et *pas une seule solution* ni un seul des collaborateurs que j'ai demandés ni même un commencement de forces indigènes légère et mobiles, ni une réorganisation de mes cercles assurant l'unité de commandement.

Il en résulte la prolongation d'une situation transitoire, non définie, l'impossibilité de donner un commencement d'impulsion - et un malaise que je perçois fort bien - je me rends compte que mes agents, confiants au début, se demandent maintenant : qu'est-ce qu'il attend pour commencer ?

C'est bien simple : aucune de mes demandes de détail à la division, au corps d'armée ne reçoit de réponse - vous n'avez pas idée combien cette obstruction inerte est lassante.

Le plus grave, c'est que s'il arrivait un à-coup, si les Beraber me collaient une grosse harka, je n'aurais aucun moyen de plus qu'il y a trois mois d'y parer. On m'a poussé à Bechar sans augmenter mon effectif, sans rien prévoir pour l'occupation de ce point, et sans répondre à une seule de mes demandes matérielles. Ils s'imaginent que la guerre et les affaires se mènent avec des phrases, et que, parce qu'on a soufflé sur moi, en me disant : « Vous êtes autonome », il y a eu une opération du Saint-Esprit qui suffit à tout.

J'ai de ce fait une énorme responsabilité, et pour le moment cela ne tient que parce que les Beraber ne nous sont pas tombés dessus - mais si l'envie leur en prend, je suis aussi mal en point que possible et il y aura un gros incident.

C'est très joli de me trouver nerveux, mais quand on a le commandement de 8 000 hommes aux avant-postes, les deux tiers de la frontière marocaine sur les bras - la vie journalière à assurer, la sécurité la plus précaire à maintenir, et que depuis trois mois à toute demande précise on ne vous répond que par des phrases creuses - il y a de quoi s'énervier et perdre patience.

Et j'oublie que cette lettre avait pour premier but de vous envoyer mes vœux les plus ardents pour vous, tous les vôtres, et vous dire combien, à cette date, je pense à vous comme au meilleur, au plus fiable, au plus sûr des amis.

29 décembre 1903.

A Max LECLERC.

Cette école saharienne est très dangereuse et peut me gêner beaucoup un jour, parce que j'ai les Oasis Sahariennes sous mon commandement et que je voudrais les amener à regarder et à se garder surtout à l'ouest, du côté Beraber, tandis qu'ils ont la manie de regarder au Sud vers Tombouctou - or, jusqu'à nouvel ordre, je suis tout ce qu'il y a de moins transsaharien et ne vois pas la nécessité d'engloutir dans ces sables des millions et des hommes. Regardons et gardons-nous à l'ouest.

Vous avez dit le mot, il faudra « digérer » et non conquérir le Maroc. Dès maintenant, pour ce qui me concerne, j'ai préparé, je crois, de bons jalons - et suis décidé à faire rendre tout ce qu'elle peut à la police mixte et aux accords. Autant j'ai été anti-Quai d'Orsay pour le Siam, autant j'y adhère pour l'oeuvre qu'il accomplit ici. Je crois sincèrement que Delcassé y a vu très clair - et je n'étais pas arrivé dans ces dispositions. - Je crois que les accords de 1901 sont une mine de choses - et je commence à le faire comprendre à nos militaires. Avec du doigté, du droit de suite exercé à propos, des répliques très fermes et immédiates aux moindres agressions, mais doublées d'un état de négociations quasi permanent, on peut faire beaucoup. Voici trois opérations de police que je fais *assez loin*, tout en louchant chez l'amel de Figuig et en cherchant à soudoyer des chefs de tribus marocaines et tout cela en sourdine et sans que personne crie. Il y aura tout de même des incidents, car personne ne peut empêcher cinq cents méharistes résolus de fondre comme le vent et de chaparder un convoi ; mais ça c'est du brigandage à main armée et ce n'est ni de la guerre, ni de la politique. Qu'on ne s'en émeuve donc pas.

Jusqu'ici, j'ai peu le temps de lire. Pourtant, si vous aviez quelques nouveaux mémoires historiques, c'est ce qui me délasse le plus. Et le Japon ??

Aïn Sefra, le 5 janvier 1904.

A MA SOEUR

Je n'ai plus bougé depuis ma dernière lettre, très pris par ma correspondance et mes papiers, réception du 1^{er} janvier, grande tenue, en colonel, les tenues de général qu'on m'a envoyées vont trop mal. A 9 heures 30 j'ai reçu les fonctionnaires civils, à 9 heures 45 les aghas, les caïds, plus éclatants les uns que les autres, à 10 heures les officiers. Tous passaient, après avoir défilé devant moi, dans la salle à manger où punch et champagne étaient servis. J'ai eu à déjeuner les officiers du bureau arabe avec mon état-major. Puis, j'ai fait avec un de mes officiers, Renouard, mes visites aux femmes d'officiers, quinze, c'est fini ce soir.

J'ai eu hier et aujourd'hui à ma table un ménage d'officiers, le capitaine B. Ayant fait venir cet officier de son poste (poste perdu où sa femme l'a accompagné) pour lui parler service, je l'ai invité à amener celle-ci pour la désennuyer, et il a paru fort sensible au procédé. Gens bien

élevés, vivant dans une hutte en torchis, et j'ai plusieurs ménages dans ce cas : décidément la Française commence à circuler. Mes officiers et moi étions enchantés de voir un peu de civilisation féminine dans la maison. Ici c'est du reste un va-et-vient perpétuel.

Le service marche et je crois que je réussirai ; je fais en somme à peu près ce que je veux et les latitudes qu'on ne me donne pas, je les prends, mais je sens de rudes hostilités à Alger et à Oran chez les militaires, et au contraire l'appui des civils comme toujours. Ils en entendent de belles, mes petits officiers, quand je leur sors mes boutades le soir après dîner. Nous nous comprenons admirablement.

Quel dommage de ne pas te faire venir ici, en ballon, sans fatigue, ce serait si exquis de t'installer au coin du grand feu, et surtout de t'avoir dans mon cadre, dans mon action, dans mon usine où je suis toujours de bonne humeur et entrain, au lieu de toujours nous voir dans mes permissions où je traîne mon absence d'occupation, et où je ne suis plus moi ; ces séjours de campagne loin des affaires publiques sont pour moi la vraie fatigue ; je ne puis me passer de l'action et tout ce que je demande au ciel, c'est de mourir avant ma retraite ou de trouver d'ici là une occupation qui puisse se prolonger sans limite d'âge.

Aïn Sefra, le 13 janvier 1904.

Au VICOMTE E.-M. DE VOGÜE

Je suis venu ici sans aucune instruction, sous les ordres du général O'Connor qui avait une ligne politique diamétralement opposée celle que m'avait très vaguement indiquée le gouverneur. Et depuis, c'est la nuit : je suis entre les quatre parois d'un tombeau. Les lettres officielles que je reçois sont exactement l'inverse des lettres privées. Dans celles-ci on m'écrit : « Marchez, allez de l'avant, on vous couvre » Et dans les autres on m'écrit : « Ne bougez pas » On ne me couvre plus, et on résout les choses à l'inverse de mes propositions. Il y a de quoi y perdre son latin.

Or vous pensez bien que j'ai marché tout de même tout le temps. Mes troupes sont sans cesse en mouvement, sans bruits, sans histoires. J'ai déjà fait avancer jusqu'au Guir, j'ai poussé mes avant-postes à 60 kilomètres à l'Ouest, vers Galloul et El Attatich. Les gens d'en face sentent bien la poussée sur toute la ligne et le résultat, à prévoir d'ailleurs, c'est que des négociation se sont ouvertes, qu'au Sud deux grosses tribus Beraber me demandent l'aman, au Centre les Doui Menia sont venus au nombre de 1 550 tentes sur 1 950 faire amende honorable à Bechar, - que les Oulad Djerir demandent à causer, - qu'avant-hier une députation des trois plus grosses tribus Beni Guil m'est tombée à Figuiq demandant à me voir, - que Bou Amama m'a écrit trois lettres, sans qu'il me soit possible de savoir ce que j'ai le droit de leur répondre, sans que je reçoive malgré tous mes télégrammes, une réponse ferme, sans que je sache sur quel pied on veut que j'entende l'accord franco-marocain, et que je finis devant ce mutisme et cette obscurité par être acculé à de véritables difficultés - parce que, après tout, si j'ai la liberté de marcher et en use, je n'ai pas celle de traiter et d'engager le gouvernement et que c'est à cela pourtant qu'il faut aboutir, et alors je me défile par des échappatoires, je laisse perdre des occasions et tout cela est fort mauvais.

Quant à entendre, en France, parler de moi par les « coups que je frapperai » comme vous semblez l'escompter, on peut se... fouiller, - si vous me passez l'expression - car on ne les entendra pas - j'ai déjà fait trois opérations de police assez raides dont personne n'a parlé et il en sera, plaise au ciel, toujours ainsi, car je ne crois ici qu'aux coups frappés en sourdine et au terrain gagné en tapinois. C'est aux résultats seuls que les gens de *bonne foi* pourront juger l'oeuvre. Personne ici ne reçoit le *Correspondant*. Envoyez donc, s. v. p., celui du 25 décembre.

En m'envoyant, comme vous me l'annoncez, le prochain numéro de la *Revue latine*, envoyez-moi aussi celui qui l'a provoqué afin que j'y lise le premier Faguet, celui où il « ne comprend pas l'officier colonial »

Et vive la 22e édition du *Maître de la mer* ! J'en ai la joie du triomphe de tant d'idées au culte desquelles je suis voué.

Racontez-moi l'impression sur le passage du Prince Louis Napoléon à Paris.

Votre amitié est de plus en plus l'honneur et la grande force de ma vie et je vous fais ici une bonne clientèle de jeunes amis qui savent le *Maître de la mer* par coeur

Aïn Sefra, le 31 janvier 1904.

A MA SOEUR

Je ne puis plus t'écrire qu'en courant ; bousculade de huit jours à Alger où je n'ai pas fait une promenade d'agrément, bureaux et palabres, puis trouvé ici les Beni Guil avec qui je négocie péniblement depuis six jours; ils sont partis ce matin mais rien n'est encore nettement absolu et l'avenir seul décidera. Après-demain je pars pour Aïn ben Khelil décorer un officier et pousser une reconnaissance au chott Tigri. Avant-hier j'ai décoré ici les blessés d'El Moungar de la médaille militaire. Belle revue, c'était émouvant d'avoir devant soi ces cinq lapins criblés de balles, à l'un manquait une jambe, à l'autre un bras, le sixième était à l'hôpital où je lui ai attaché sa médaille sur son lit.

Susbielle était à mes côtés, voici le speech que je leur ai adressé sur le terrain avant de les médailler :

« Blessés d'El Moungar et de Taghit, je vais vous remettre les médailles militaires que vous avez si glorieusement gagnées.

Je suis heureux d'avoir, en cette circonstance, à mes côtés le capitaine de Susbielle dont le nom reste inséparable du souvenir des journées où vous avez été frappés. Sa défense héroïque du poste de Taghit a ajouté une page ineffaçable aux fastes militaires de l'Algérie ; quelques jours après, n'écoutant que son courage et son cœur, sachant le prix des minutes, sans perdre un instant, il volait au secours des combattants d'El Moungar. Les survivants savent ce qu'ils lui doivent. Je suis sûr que, pour vous tous, sa présence ajoute encore au prix de la récompense qui va vous être remise et que vous avez si noblement gagnée. »

Le soir, je recevais Susbielle à la subdivision en présence des officiers, et voici le toast que je lui adressais :

Mon cher Susbielle,

Ce que nous pensons tous, je vous l'ai dit déjà sous les armes, ce qui convient mieux certes que le verre en main. Nous avons tristement commencé cette journée en conduisant à sa dernière demeure l'un de ceux que vous aviez pourtant sauvés de la mort une première fois⁹, mais cette matinée douloureuse rend plus poignant encore le souvenir des faits pour lesquels, ce soir, nous vous glorifions.

Les camarades de la garnison d'Ain Sefra m'en auraient voulu si je vous avais laissé passer sans vous dire, en leur nom, ce que ressentent pour vous tous les coeur qui battent sous un

⁹ Le lieutenant danois Selchauhausen de la Légion étrangère

uniforme. Ah ! je me rappelle cette journée des manoeuvres du 4e corps où nous apprîmes la défense de Taghit et ses glorieux détails. Les officiers s'abordaient : la nouvelle sonnait comme un coup de clairon - et un même frisson faisait tressaillir tous ces coeurs de soldats. Ce sont là des heures trop rares, hélas ! pour qu'on n'en reste pas à jamais reconnaissant à ceux qui nous les ont values.

16 février 1904

Au VICOMTE E.-M. DE VOGÜE

Je vous envoie ce mot rapide pour vous remercier avec effusion de votre dernière lettre - oui je sens que ça marche - en tout cas c'est intéressant - Jonnart est parfait et me couvre à fond. Mais cette sacrée guerre d'Extrême-Orient vient tout gêner - détourner de nous les yeux, l'attention et la presse. C'est parfait, comme vous le dites. Malheureusement la crainte d'autres et plus sérieuses éventualités détourne également l'argent dont j'ai tant, tant besoin, et rendra timide dans l'action. Or j'avais l'intention de ne pas l'être du tout, timide.

Reçu le *Correspondant*, merci. Reçu les *Revue latines*, vous jugez avec quel intérêt l'allusion à notre amitié m'a profondément touché et il est évident que le public et notamment le nationalisme auquel se rattache Faguet ne soupçonne pas l'état d'âme du « groupe Gallieni »

Je pars en reconnaissance au chott Tigri - jamais je n'ai été aussi surmené de besogne - les journées ne suffisent pas.

Aïn Sefra, le 17 février 1904.

A E. ETIENNE.

M. Jonnart vous aura mis au courant de l'ensemble de la situation. D'une manière générale, ça se dessine assez bien : pourtant il ne faudrait pas s'emballer et j'ai regretté que la presse ait autant crié victoire pour les Beni Guil. Il n'y a eu là que des pourparlers échangés avec les représentants d'une partie de la tribu seulement, de simples jalons posés, et c'est l'avenir seul qui nous dira quels sont les résultats pratiques à en recueillir. La grosse difficulté reste toujours Bou Amama et c'est à l'isoler, à l'acculer, à le mettre à notre merci que tendent tous mes efforts. Y réussirai-je ? Comme on l'a manqué pendant 22 ans, je n'ai pas la prétention d'en venir à bout en 6 mois.

Au Sud, il n'y a pas d'illusions à se faire sur le calme relatif de ces trois derniers mois dû principalement à la période du Ramadan et à l'exceptionnelle mauvaise saison qui a paralysé tous les mouvements. Mais voici qu'avec le beau temps nos adversaires se réveillent. Les djiouch et les rezzous me retombent sur les bras; il y a huit jours, un fort rezzou s'est accroché à mes gens au Nord de Figuig; un fort djich rôde en ce moment autour de nos chantiers d'Ounif-Ben Zireg et l'on me signale plusieurs centaines de Beraber, partis du Tafilalet vers la Saoura et la Zousfana, pour menacer les convois libres et les détachements. Nous n'en avons donc pas fini avec les incidents, et il faut à tout prix les forces mobiles, formations sahariennes, makhzen et méharistes, depuis longtemps promis.

J'ai bien compris, étant donné la forme et l'esprit dans lesquels elle était présentée, que vous n'avez pas accepté la proposition de Jaurès pour faire attribuer un million à la « pénétration pacifique » du Maroc. Il n'en est pas moins vrai que, si cette proposition pouvait être reprise sous une autre forme, et même avec un chiffre moindre, cela nous rendrait un fier service. Ce qui nous manque le plus ici, c'est la « cavalerie de saint Georges » et je trouve inconcevable qu'on n'en ait

pas fait encore un plus large usage : les Anglais en connaissent bien l'efficacité. Cela permettrait bien des choses: avance de semences à des populations besogneuses, indemnité pour pertes subies par nos auxiliaires, installations de marchés, organisation d'un service sanitaire d'assistance médicale, de dispensaires, créations d'écoles, rétributions d'agents commerciaux, créations de lignes télégraphiques, organisation d'un bon service de renseignements, etc., tout cela ce sont des moyens excellents, essentiellement pacifiques, faciles à présenter au Parlement et qui doubleraient d'un rude appoint notre organisation militaire et les manifestations de notre force. Cela coûterait certes moins cher que des colonnes et cela rapporterait plus.

Aïn Sefra, le 23 février 1904.

A MA SOEUR.

Je suis donc parti le jeudi 18 vers l'Ouest par Sfissifa, vers Forthassa Gharbia où je suis arrivé à 4 heures du soir. J'emmenais avec moi le commandant Henrys, Chaix, le lieutenant Gauthier des Affaires Indigènes, Si Mouley, l'agha des Amour, un peloton de chasseurs d'Afrique d'escorte et cinquante cavaliers arabes du makhzen. J'avais prié l'agha d'emmener son fils et ses neveux, trois jeunes gens de dix-neuf à vingt-trois ans qui sont mes fidèles, ils ne s'en tenaient pas de joie. Mon préféré, son fils Mohammed ould Si Moulay, dix-neuf ans, faisait sa première tournée sérieuse; il avait pris son plus beau cheval, son plus beau harnachement de maroquin tout brodé d'argent, et, de toute la tournée, il s'est attaché à moi comme un écuyer du moyen âge, ne me quittant pas d'un pas, me précédant, le fusil haut dans les passages difficiles, le premier dans ma tente à me demander des nouvelles de la nuit, me préparant le café, m'arrangeant mon burnous: un jeune guerrier sarrasin de la *Jérusalem Délivrée* rayonnant de jeunesse et d'élégance, quelles jolies moeurs chevaleresques !

Nous venions d'avoir huit jours de temps superbe; à peine partis, le vent du Nord a soufflé et, à 4 heures, il gelait et cela n'a plus cessé; les nuits, - 40 et, le jour, à peine au-dessus de zéro. Nous avons horriblement souffert du froid. A Lunéville on a, du moins, au service en campagne, la perspective de retrouver au retour son poêle allumé et la chambre chaude, tandis que là on sait qu'on n'aboutira qu'à la tente glacée. Voyageant rapides et légers, tout notre bagage était dans quelques sacoches, sur quelques chevaux de main, c'est à dire sans lits et sans trop de couvertures. Le chef Hamyane, Badami, m'avait d'ailleurs sur mon ordre transporté une tente qui m'a suivi le lendemain. beaucoup plus confortable que nos tentes de campement, et où il avait mis assez de tapis pour que je ne sente pas le sol et m'en tire à peu près. Mais tout de même, le 19, quand je suis allé reconnaître remplacement d'un poste sur un mamelon où le vent du Nord faisait rage, il y avait à 10 heures du matin - 20 au thermomètre du docteur; les mares étaient gelées et les moustaches aussi, ce qui est tout de même un comble. Le burnous noir et le burnous blanc superposés, que nous portions tous, font une assez bonne pelisse.

J'ai retrouvé là le caïd Abd er Rahman des Beni Guil, l'un de ceux venus négocier à Aïn Sefra il y a 15 jours ; il y a malheureusement des complications dans cette affaire d'abord bien emmanchée; il y a eu des bêtises de faites, j'ai dû crier fort. Notre premier dîner sous la tente s'en est ressenti. Le froid et ma mauvaise humeur donnaient aux convives peu l'envie de causer.

Le lendemain 19 j'ai été camper à Tichehert, la neige nous y a pris et, au matin, il y avait un tapis blanc qui a vite fondu, mais nous étions de nouveau très gais ; j'avais avec moi 120 tirailleurs, dont la moitié montés à mulets, leurs trois officiers, mon peloton de chasseurs d'Afrique avec deux officiers, les officiers de mon état-major et les Arabes de ma suite. Les

hommes s'en tiraient avec de grands feux d'alfa entretenus toute la nuit et finissant par faire de vrais brasiers.

Le 20, journée froide, mais belle, sauf une bourrasque de neige d'une demi-heure. Je suivais une ligne très intéressante au point de vue militaire, objet principal de ma reconnaissance: la vallée de l'oued Souf Kser, qui a vers l'Ouest de larges embrasures sur le chott Tigri et sur la plaine de Tamlelt, points qu'il faudra que j'occupe un jour et dont je voulais reconnaître les accès; dessiné des panoramas.

La plaine de Tamlelt mène à Ain Chair, la ville où la colonne du général de Wimpfen a été arrêtée en avril 1870 et qui, depuis lors, se regarde comme intangible et où je suis résolu à pénétrer un jour ou l'autre. Nous avons déjeuné avec un peu de neige, mais le dos à une touffe d'alfa et les pieds à un bon feu.

Les chefs arabes ont un art singulier pour s'assurer leurs aises pendant ces tournées. Sans que nous puissions savoir d'où cela sortait, à la fin de chaque repas, l'agha nous envoyait le café servi sur un grand plateau de cuivre dans de petites tasses de porcelaine comme chez lui, et à déjeuner il nous offrit la surprise d'un gâteau de Savoie qui semblait sortir du four, dans le désert ! et d'ajouter en souriant: « c'est un produit de Souf Kser ».

A 4 heures, je rejoignais à El Attatch la colonne du lieutenant-colonel Quiquandon, partie la veille d'Ounif et commençant une tournée de huit jours au Nord des montagnes Djebel Malz et Djebel Grouz.

Nous nous trouvions 22 officiers, très en train malgré le froid terrible, - 40, debout, en cercle, enveloppés de nos burnous autour de grands feux, Clermont-Gallerande dans sa peau de bique. Mais les hommes me faisaient froid ; il est vrai que la jeunesse les réchauffe et puis, avec le moindre mot cordial, on en fait tout ce qu'on veut.

Le 21, je quittais Quiquandon et piquais sur Figuig après avoir déjeuné sur le pouce au poste d'El Ardja.

Je devais une visite à l'amel¹⁰ et puis je voulais présenter à Henrys ce Figuig que je rêverais tant de te montrer : merveille de couleur et de lumière. Bien que froid, le temps étincelait, mes écuyers fidèles avaient sorti de leurs bagages leurs plus beaux vêtements de velours, grenat, bleu, vert, brodés d'or. C'était magnifique; visite protocolaire, paroles fleuries, café et thé, sur les tapis; retour d'une heure à travers Figuig, la descente en lacets sur l'immense palmeraie de Zenaga, le défilé un par un, par les jardins, dans les rues resserrées où les palmiers débordent des murs, sous les voûtes sombres; la sortie par la grande porte ogivale, ce chatolement d'uniformes, de costumes, de couleurs, d'armes. Je ne m'en lasse pas.

A 3 heures, j'étais à Beni Ounif où m'attendaient les djemaas (conseils municipaux) des 7 ksour de Figuig qui venaient de terminer le paiement en armes et en argent que leur avait imposé le général O'Connor après le bombardement et à qui je rendais les otages conservés depuis lors.

Je faisais mes remerciements aux chefs arabes qui m'avaient accompagné, et comme je demandais à l'un des moins jeunes et des moins valides s'il n'était pas trop fatigué, il me répondit: « marcher derrière l'agha Si Moulay préserve de la maladie, et te suivre la guérit... »

Et puis, hélas ! à peine à Ounif, l'immense courrier, le monceau de papiers et de télégrammes, la rançon terrible du commandement et la bonne moitié de la nuit à lire, à dicter, à chiffrer ; et le lendemain aussi, puis reprendre à 2 heures le train d'Aïn Sefra, et depuis hier soir,

¹⁰ Représentant du sultan du Maroc à Figuig.

je n'arrête pas de lire et de dicter.

Ce soir on m'annonce un rezzou de Beraber parti du Tafilalet vers le Saoura où mes convois circulent.

Depuis hier on me signale dans le Djebel Grouz un parti de fantassins venus de l'Ouest pour faire un mauvais coup sur les chantiers du chemin de fer.

Il y a trois jours on a pillé les voitures de la ligne téléphonique en construction entre Ounif et Bechar et volé les mulets, sans que je puisse savoir d'où le coup est parti.

Vraiment, ce sont de lourds commandements où de temps en temps on voudrait une heure de répit et de détente.

Aïn Sefra, le 15 mars 1904.

A E. ETIENNE.

Il faut que je dissipe un malentendu et que je vous demande également de le dissiper autour de vous en cas de besoin au sujet de ma façon d'entendre la politique franco-marocaine. Je me regarde comme étant essentiellement ici le représentant de l'entente franco-marocaine, et chargé d'appliquer les accords en ce qui me concerne. C'est l'attitude que j'ai prise dès le début. Les faits sont là : j'ai pris dès mon arrivée l'initiative de rétablir les relations avec l'amel de Figuig: échange de visites officielles, de lettres, rapports constants, courtoisie sur toute la ligne. Quand les Beni Guil ont manifesté leurs premières velléités de rapprochement, bien qu'ils aient demandé à s'entendre directement avec moi, et qu'ils aient été jusqu'à me témoigner par écrit leur désir de faire leur soumission entière aux autorités françaises, c'est-à-dire à se reconnaître en somme comme « tribus algériennes », je ne m'y suis pas arrêté un seul instant et j'ai exigé qu'en leur qualité de Marocains ils passent par l'intermédiaire de l'amel de Figuig. C'est donc à Figuig qu'ils se sont rendus, et ils ne sont venus à Aïn Sefra négocier qu'avec le khalifa de l'amel. Et c'est ce fonctionnaire marocain qui, au cours de toutes les négociations, a été l'intermédiaire, le porte-parole; je dois dire que cela m'a gêné beaucoup parce qu'il ne faisait qu'embrouiller les affaires, cherchant toujours à tirer « son petit bénéfice » et défaisant la nuit ce que je faisais le jour. Néanmoins, m'armant de patience, j'ai tenu jusqu'au bout pour respecter intégralement l'esprit de l'accord franco-marocain.

En outre, chaque fois que je fais un mouvement de troupes, une reconnaissance, que je cours après un djich, j'en tiens scrupuleusement l'amel au courant en donnant à tout ce que je fais l'étiquette de « police mixte ». C'est sur la même base que marche ma politique de Bechar et de Beni Abbès. A Beni Abbès, Hegnault est en train d'établir une entente avec les Ait Khebbach et les Beni M'hammed, tribu beraber, par des conventions écrites où figure formellement l'obédience au sultan. Pierron en fait de même à Bechar, et je viens d'écrire à Moulay Rechid, représentant du sultan au Tafilalet, dans le même esprit, la lettre la plus diplomatique. Il m'écrit de son côté des choses excellentes, tout miel et tout accord.

Vous voyez donc que j'ai pris sur toute la ligne le drapeau de l'entente franco-marocaine. C'est la politique du gouvernement, c'est conforme à ma conviction, c'est le procédé que j'ai déjà appliqué et vu si bien réussir avec le maréchal Sou et la police franco-chinoise sur notre frontière de Chine. Je suis donc en plein accord franco-marocain, avec conviction, c'est la base de mon action. *Seulement* dites-vous bien qu'il a fallu remonter un rude courant, qu'il y faut beaucoup de doigté, que, sous l'impulsion antérieure, tous mes officiers et chefs d'annexe avaient été engagés dans une politique inverse, et que j'ai dû, dans la forme, ménager beaucoup de susceptibilités.

D'autre part cette politique ne peut et ne doit s'appliquer qu'en sauvegardant formellement notre dignité, en aidant le Makhzen, mais sans nous mettre à la remorque de ses plus infimes agents, et qu'il ne peut être question surtout de se mettre en campagne pour aller, sans provocation, châtier en territoire marocain une tribu marocaine à la première réquisition d'un fonctionnaire du Maghzen.

Aïn Sefra, le 12 avril 1904.

A AYNARD.

Je vous écris à cause de la question fort grave des compagnies sahariennes. Vraiment le ministère de la Guerre dépasse un peu la mesure des plaisanteries permises.

Quand je suis arrivé ici, il y a 5 mois, la « tarte à la crème » résultant de la mentalité créée par les incidents de Taghit, de Moungar et autres - c'était la constitution immédiate de forces mobiles spéciales, - seules capables de modifier la situation d'une manière durable, et de permettre ultérieurement une réduction des forces régulières et des postes. Les journaux de France en retentissaient - et c'est la première chose dont le gouverneur m'ait entretenu à Marseille. - J'avais donc tout lieu de croire le principe admis - et je pensais que leur création était presque une question de semaines.

Et voici que les bureaux déclarent la création d'une formation saharienne à Colomb *prématurée* !!! Mais sapristi, c'est au contraire maintenant et maintenant seulement qu'elle est opportune. Elle urge même plus, à mon sens, que celle de Beni Abbès.

En somme depuis Moungar au point de vue *formations mobiles* il n'y a *rien* eu de fait. - Les deux compagnies montées ne peuvent rien seules, si elles ne sont couvertes, éclairées, précédées d'un essaim d'indigènes rapides, qui d'ailleurs servent journellement, tandis que les compagnies ne sont que d'un emploi exceptionnel.

Tout ce qu'on a pu obtenir depuis 4 mois, ce sont les malheureux 80 mokhazenis de Colomb, et encore en déduction de 80 goumiers de Géryville; ce n'est donc même pas une augmentation, mais une simple transformation. La clef de notre sécurité sud-oranaise c'est la constitution de deux bons groupes mobiles et rapides de 150 à 200 cavaliers ou méharistes; l'un à Beni Abbès, l'autre à Colomb, et à eux seuls ils assureront efficacement notre sécurité et notre protection sur la Saoura et le Guir. Je n'ai cessé de le dire et l'écrire depuis mon arrivée, et cette création *seule* modifiera sérieusement la situation, mais elle la modifiera du tout au tout: ce sera la contre-harka toujours prête. A son défaut, je me lave les mains des incidents, et en somme rien n'est modifié, car, avec le printemps et l'été, nous aurons de nouveau rezzous et harkas sur les bras, et les leçons de l'an passé devraient pourtant porter.

Maintenant, il est vrai que j'ai trouvé les premiers projets trop lourds et trop compliqués. C'est pourquoi je les ai récemment repris globalement en proposant de supprimer la fraction à pied de la compagnie de Beni Abbès et de ne créer que la fraction montée. Qu'on en simplifie tout ce qu'on voudra, qu'on remanie mon projet, qu'on prélève sur le Gourara, tout cela m'indiffère; que même, au lieu de faire des *compagnies* Sahariennes avec les administrations compliquées, on appelle cela comme on voudra, « makhzen encadré », en y mettant quelques officiers et sous-officiers, tout cela m'est parfaitement égal, pourvu que cela soit payé par le ministère de la Guerre...

En un mot, qu'on leur donne l'étiquette qu'on voudra, qu'on leur colle des burnous rouges, bleus, jaunes ou verts, des turbans ou des chéchias, cela m'est bien égal, pourvu que j'aie *avant*

l'été, respectivement à Beni Abbès et à Colomb, les 180 cavaliers partie en chevaux partie en méhara qui y sont indispensables.

Je suis le premier à reprocher à l'organisation préparée d'être trop grosse et trop onéreuse; j'accepte d'avance toute organisation plus simple et moins coûteuse pourvu qu'elle me donne vite, à Colomb et à Beni Abbès, les 400 cavaliers indispensables. Je crois que le gouverneur y attache autant d'importance que moi. Il y a cinq mois, il se rendait compte bien mieux que moi que c'était la seule solution, et il n'y a aucun motif pour qu'il ait changé. Il faut donc qu'il se fâche, qu'il prenne cela en main et que cela aboutisse; car c'est vraiment trop bête de ne pas avoir fait un pas sur ce point depuis septembre.

Quant à la question de l'escadron de spahis, que L. prévoit avoir beaucoup de peine à obtenir ; c'est encore un enfantillage. Il n'y a pas un sou de dépense puisque c'est simplement le transport d'un escadron de l'Est algérien à l'Ouest, avec recrutement local ; et c'est de plus en plus important depuis les derniers incidents Hamyane. Ce sera un vrai makhzen Hamyane, Beni Guil, que nous créerons ainsi, sans frais (il y a déjà 200 demandes d'enrôlement), mais cette fois absolument encadré et ne risquant plus de m'échapper comme le makhzen non soldé. C'est la solution la plus élégante pour protéger les Hamyane tout en les tenant, elle a une grosse portée politique, il faut donc encore que le gouverneur la fasse sienne.

Les derniers incidents Hamyane, la remise en confiance des Beni Guil, la nécessité de prendre le contact avec eux et de les couvrir de notre protection exigent que, sans retard, je commence, enfin, d'appliquer mon programme d'installation d'une bonne police active à l'Ouest du massif montagneux sur l'alignement Ain ben Kheïl, Bechar, tel que je l'ai encore exposé au gouverneur il y a trois jours et qu'il a pleinement approuvé; mais, faute de moyens mobiles, je suis immobilisé et ne peux plus avancer.

29 avril 1904

A Max LECLERC

Il ne faut pas m'en vouloir d'avoir tant tardé à vous répondre; mais vous savez ce que c'est que le surmenage et je l'ai bien - mais je ne m'en plains pas, certes.

Depuis six semaines, deux reconnaissances en plein Maroc, un voyage à Oran, un à Alger et des papiers, des papiers, combien ! Je ne vous envoie pas encore de photos, surtout d'Aïn Sefra, car ici, hélas ! je ne colonise ni ne construis. Tout cela est minutieusement réglementé, on ne pose pas une brique sans que ce soit étudié à Paris un an d'avance, contrôlé, réglé à très grands frais et au rebours de tout sens pratique. J'organise et je politique et c'est quelque chose comparativement au néant auquel étaient réduits mes prédécesseurs. Mais avec la multiplicité des rouages, la lenteur des réponses, les beautés des traditions préfectorales de ce pays, le rendement est vraiment trop faible et ne répond pas à l'effort. Je voudrais avoir le temps de faire copier quelques rapports et vous les envoyer.

Comme bouquins, envoyez-moi: *Notes et souvenirs* de Thiers; les deux derniers volumes de *l'Affaire Dreyfus* de Reinach (III et IV); *Une petite garnison française* (de ?) ; *Iéna ou Sedan*; le deuxième volume du *Richelieu* d'Hanotaux; le *Mercur de France*, livraison d'avril; *Souvenirs* du baron Hue.

NOTES SUR LE SUD-ORANAIS

1. - *Aperçu historique.*

Avril 1904.

L'occupation de Mecheria en août 1881 a été le premier pas fait vers l'occupation des Hauts Plateaux, puis vers celle du Sud-Oranais, qui s'est progressivement développée surtout depuis l'année 1900.

A la fin de 1881 nos troupes s'installent à Aïn Sefra, en 1887 à Djenien hou Rezg, en février 1900 à Duveyrier (Zoubia), où le chemin de fer arrive en novembre de la même année.

En même temps que le lieutenant-colonel d'Eu, le colonel Ménestrel et le général Servièrre, partis d'El Goléa (division d'Alger) occupent le Tidikelt (1900), le Touat et le Gourara (1901), le colonel Bertrand, le colonel Billet et le général Risbourg, partis de Duveyrier, descendent la Zousfana jusqu'à Igli (1900); la Saoura jusqu'à Beni Abbès et Kerzaz (1901) et créent les postes de Djenan ed Dar (mars 1900), Igli (avril 1900), Taghit (juin 1900) et Beni Abbès (mars 1901).

Après les travaux de la Commission franco-marocaine (6 février-19 mars 1902) entre Beni Ounif et Kenadza, un poste est créé à Beni Ounif. plus rapproché de Figuig que Djenan ed Dar, et le commissaire français y est installé.

L'attaque du gouverneur général près de la palmeraie de Zenaga (31 mai 1903) amène le bombardement de Figuig (8 juin) ; en même temps les postes de Bou Yala et de Ben Zireg sont créés à la suite de la colonne de Bechar, pour protéger au Nord-Ouest notre ligne de communications de la Zousfana (juin) ; les combats de Taghit et d'El Moungar (17, 18, 19, 20 août, puis 2 septembre) démontrant la nécessité de couvrir cette ligne à l'Ouest contre les incursions des Beraber du Tafilalet, un poste est installé à Tagda près de Bechar (12 novembre) ; il reçut, par la suite, le nom de Colomb, en souvenir du général de ce nom qui a joué autrefois un rôle actif dans le Sud-Oranais.

A cette extension vers le Sud-Ouest devait correspondre le prolongement du chemin de fer, cet agent indispensable de pénétration. De Duveyrier il est poussé sur Beni Ounif, où il arrive dans le courant de 1903 ; les travaux de construction vers Ben Zireg sont entrepris dès les premiers mois de 1904, et la gare de Ben Zireg sera vraisemblablement inaugurée en octobre de cette année. Les progrès du télégraphe précèdent ceux du chemin, de fer: la ligne de Beni Ounif à Taghit est terminée le 31 janvier 1904, celle de Beni Ounif à Colomb en avril 1904. Dès maintenant nos postes les plus avancés vers le Sud-Ouest sont en relations rapides avec le centre du commandement du Sud-Oranais.

II. - *Organisation militaire actuelle.*

Le Sud-Oranais forme en partie le territoire de la subdivision d'Aïn Sefra qui comprend en outre une certaine région des Hauts Plateaux de la division d'Oran (le Kreïder, Mecheria, Géryville).

Le général qui commande cette subdivision a sous ses ordres directs les troupes non embrigadées de la division d'Oran et, depuis le mois de novembre 1903 seulement, des unités détachées de régiments ayant leur centre dans le Tell, c'est-à-dire :

2 bataillons de tirailleurs algériens,
2 bataillons et demi de légion étrangère,
2 escadrons de chasseurs d'Afrique,
3 escadrons de spahis,
1 section d'artillerie de montagne,
8 sections de mitrailleuses,
1 détachement de sapeurs du génie,
détachements du train des équipages, d'infirmiers, d'ouvriers et de commis d'administration.

Chacun des bataillons étrangers et un des bataillons de tirailleurs possède une de ses 4 compagnies montée à mulets; pour un effectif de 250 hommes, cette compagnie spéciale compte 120 mulets; en défalquant les hommes à laisser au moment d'un départ comme malades ou malingres, elle a donc un mulet pour 2 hommes qui montent à tour de rôle sur l'animal, l'homme à pied marchant sans sac. Les compagnies peuvent ainsi aisément faire 50 kilomètres par jour.

Une quatrième compagnie montée est détachée dans la subdivision d'Ain Sefra. Elle fait partie d'un bataillon du 1er étranger, en garnison à Sidi bel Abbès.

En outre de ces troupes, le général commandant la subdivision dispose de troupes spéciales, stationnées dans l'extrême Sud: les 4 compagnies Sahariennes qui occupent le Tidikelt, le Touat et le Gourara et la vallée de la Saoura. Elles ont une composition mixte et ne comprennent à peu près que des indigènes.

Enfin, à côté de ces forces, existent des contingents auxiliaires, presque tous montés à cheval, et commandés par des officiers du service des Affaires indigènes: les mokhazenis, cavaliers attachés d'une façon permanente à un poste ou à un bureau arabe, et les goumiers levés temporairement, en vue d'une action bien définie et généralement de courte durée.

Les effectifs stationnés dans la subdivision d'Ain Sefra y compris les 1100 hommes des compagnies Sahariennes comptent environ 8000 hommes.

L'importance qu'avaient autrefois les postes des Hauts Plateaux étant passée à ceux du Sud, la plus grosse partie de ces effectifs est stationnée dans les postes au Sud d'Ain Sefra.

Le chef-lieu de la subdivision, centre du commandement et des services, n'a plus comme garnison qu'une compagnie de légion et un escadron de chasseurs.

Géryville, qui avait une grande importance alors que le Gourara et la Zousfana n'étaient pas encore occupés par les troupes françaises, n'a plus que deux compagnies de légion et un peloton de spahis et le Kreïder deux compagnies et demie du bataillon d'infanterie légère.

Sur les Hauts Plateaux, il a cependant fallu organiser un groupement solide dans la région de Mecheria, Ain ben Khelil, pour servir d'appui aux goums de nos tribus exposés aux agressions des nomades non ralliés; trois compagnies d'infanterie légère, une compagnie de discipline, tiennent ces postes qui disposent en outre de forces mobiles: d'une compagnie montée de légion avec une section de mitrailleuses, d'un escadron de chasseurs et d'un peloton de spahis.

Entre Ain Sefra et Beni Ounif, la voie ferrée est gardée par de simples postes: Djenien bou Rezg, Hadjerat el M'Guil, Dm'eyrier; une demi-compagnie de légion et un peloton de spahis suffisent à cette tâche.

Situés à proximité du centre important de Figui à la tête des deux routes d'étapes que suivent nos convois soit vers Béchar, soit vers la Zousfana et la Saoura, l'ancien poste de Djenan ed Dar et le nouveau poste de Beni Ounif, réunis dans l'appellation commune de Djenan-Ounif,

devaient avoir une forte garnison. C'est là, en effet, que l'on prend les escortes des convois, les troupes de garde des chantiers de la voie ferrée en construction vers Ben Zireg; c'est là aussi qu'il faut avoir un nombre suffisant de troupes pour faire des reconnaissances fréquentes dans le massif montagneux du Grouz, à l'Ouest de Figuig, où opèrent des bandes de pillards venus de l'Ouest et du Nord-Ouest.

Djenan-Ounif est devenu le centre militaire le plus important de la subdivision. Un lieutenant-colonel y a reçu du général Lyautey délégation de ses pouvoirs pour la région avoisinante; il y est responsable de la sécurité du territoire, de l'organisation des convois sur Bechar et sur la Zousfana et de la garde de la voie ferrée.

Il dispose à Djenan-Ounif de :

- 2 compagnies et demie de légion, dont une montée, 3 compagnies et demie de tirailleurs,
- 5 pelotons de spahis,
- 1 section d'artillerie de montagne,
- 1 section de mitrailleuses,
- 1 détachement du génie.

La surveillance de Figuig est complétée au Nord par l'action du poste d'El Ardja, occupé par une demi-compagnie de tirailleurs.

La ligne d'étapes de Bechar, qui est maintenant la plus exposée puisqu'elle couvre à l'Ouest celle de la Zousfana, est tenue par les postes de Bou Alech (un peloton de spahis, une compagnie de légion), de Ben Zireg (une compagnie de légion, une compagnie montée de tirailleurs, un peloton de spahis) et de Colomb-Bechar, où, en raison de la situation en face du Tafilalet d'où sont parties les harkas qui nous ont attaqués depuis 1901, on a dû constituer une garnison sérieuse (deux compagnies de légion dont une montée, un demi-escadron de spahis et un groupe nombreux de mokhazenis à cheval). Chacun des postes de Ben Zireg et de Colomb dispose en outre d'une pièce de 80 de montagne et de 2 mitrailleuses système Hotchkiss.

La ligne de la Zousfana à Saoura, qui de Djenan-Ounif conduit aux Oasis Sahariennes, est gardée par les postes de Taghit (une compagnie et demie de tirailleurs), Iqli (une demi-compagnie de tirailleurs) et Beni Abbès (une compagnie de tirailleurs, une compagnie Saharienne). Ce dernier poste a une importance particulière par suite de sa situation sur la route qui va du Tafilalet au Gourara et un décret récent vient d'y organiser une force de 200 cavaliers indigènes sous le nom de 4e compagnie Saharienne.

Au Sud de Beni Abbès, le Gourara, le Touat et le Tidikelt sont gardés chacun par une compagnie Saharienne qui comprend une proportion variable de fantassins, de cavaliers, de méharistes, d'artilleurs et de sapeurs indigènes avec une section de mitrailleuses. Ces compagnies se relient au Nord-Est aux troupes de la division d'Alger qui occupent, au Sud d'El Goléa, le fort Mac-Mahon (Hassi el Homeur) gardé par une section du 1er tirailleurs Algériens.

III. - Critiques de la situation militaire actuelle.

L'organisation militaire actuelle du Sud-Oranais consiste simplement, en en exceptant les 4 compagnies Sahariennes, à y détacher un certain nombre d'unités de troupes de toutes armes semblables en tous points à celles destinées à opérer dans le Tell en cas de guerre contre une puissance européenne et à les mettre sous les ordres du général qui commande à Aïn Sefra. Ceci

seulement depuis le mois de novembre 1903, car auparavant, pour déplacer une compagnie et même moins, le commandant de la subdivision devait en demander l'autorisation à Alger d'où on devait la demander à Paris et généralement l'autorisation arrivait lorsque la circonstance qui l'avait provoquée avait disparu.

Or la situation sur les confins sud-oranais est absolument différente de celle qui existerait dans le Tell, au moment d'une guerre; dans le Sud, nous avons affaire non à un adversaire européen mais à des tribus indigènes essentiellement mobiles; ce n'est pas une guerre régulière que nous y faisons, ce n'est même pas une guerre, c'est du Nord au Sud une action de police permanente sur cette véritable marche frontière.

Il y a assez de troupes dans le Sud-Oranais, il y en a même trop; il s'agirait simplement de les transformer et cette transformation ne disloquerait pas le 19^e corps d'armée, car les troupes de la subdivision d'Aïn Sefra ne sont qu'une infime partie de ce corps: 6 bataillons et demi - si l'on y comprend les 4 compagnies Sahariennes - sur 42; 5 escadrons sur 40 ; une section d'artillerie sur 12 batteries.

La transformation à faire est indiquée par la nature du pays et par le genre d'opérations qu'il y a à diriger.

Devant un adversaire sans consistance, il est vrai, mais doué d'une mobilité extrême, qu'il soit à cheval ou à méhari, une des manières les plus efficaces, pour ne pas dire la seule, d'éviter les incidents : attaques de convois comme à El Moungar; attaques de postes comme à Taghit ou à Timimoun, consiste à être renseigné en temps opportun. Le renseignement, ce ne sont ni les compagnies montées ni les escadrons de spahis qui peuvent le fournir dans les conditions de temps voulues. Les premières ne sont pas assez mobiles, malgré la rapidité de marche dont elles sont capables, elles ont besoin elles-mêmes d'une force de cavalerie pour s'éclairer, tout comme les compagnies cyclistes de la métropole. Quant aux seconds, notre fâcheuse tendance à l'uniformité en a fait des cavaliers européens comme nous avons fait de nos turcos des fantassins français ayant les mêmes besoins de casernement, de couchage, d'habillement et de vivres, s'en distinguant seulement par une résistance plus grande au climat et par une endurance remarquable à la fatigue. De sorte que nos escadrons indigènes d'Algérie, qui devraient suffire en principe au service d'exploration de nos convois et de nos colonnes, alourdis par les besoins que nous leur avons créés, n'ont plus la légèreté nécessaire pour assurer ce service dans un pays où les ressources sont presque entièrement nulles et où, pour vivre loin de tout convoi, il faut se contenter de presque rien.

Les spahis, fussent-ils déshabitués du confort inconnu pour eux avant leur engagement dans nos rangs et du formalisme régimentaire auquel nous les avons accoutumés, ne seraient pas assez nombreux dans le Sud-Oranais comme sur la frontière d'Oudjda, pour y remplir le rôle qui devrait logiquement leur incomber. Le 2^e spahis (division d'Oran) ne compte pas plus d'escadrons que le 1^{er} ou le 3^e régiment qui, dans les divisions d'Alger et de Constantine, n'ont d'autres frontières à surveiller que celle du Sud, où un escadron au maximum sur cinq dans chaque régiment est employé. Si les spahis, au lieu de constituer un régiment par division territoriale de même effectif, quelque variable que soit leur service d'une division à l'autre, étaient organisés en escadrons formant corps, il serait possible d'augmenter la cavalerie indigène sur la frontière marocaine tout en la réduisant considérablement dans la division d'Algérie et de Constantine où elle n'a qu'une mission de gendarmerie en territoire militaire et où elle ne pourrait avoir en cas de guerre contre un ennemi européen qu'un rôle de cavalerie régulière pour lequel elle a peu d'aptitude.

Il a donc fallu trouver un remède à cette situation et jusqu'ici, on ne l'a trouvé que dans l'emploi de mokhazenis et de goumiers. Mais les makhzens ou les goums actuels ont, comme tous ceux levés et recrutés jusqu'à cette époque, le grand défaut de ne pas avoir de cadres: 100 ou 200 cavaliers ou fantassins irréguliers confiés à un officier français ne peuvent, surtout en face de l'ennemi fort bien armé auquel nous avons maintenant affaire sur nos confins du Sud-Oranais, rendre les services qu'ils pourraient rendre s'ils étaient conduits par un nombre proportionné à leurs effectifs, de sous-officiers et d'officiers européens. Échappant forcément à l'action du seul officier placé à leur tête et trop livrés à eux-mêmes, ils manquent trop souvent de la cohésion et de la ténacité au feu que leur donnerait un solide encadrement par des gradés européens.

Mais ici, l'on touche à l'un des plus graves défauts de notre organisation militaire d'Algérie: goums et makhzens dépendent du service des Affaires Indigènes, et des officiers ou des sous-officiers de troupes d'infanterie ou de cavalerie ne peuvent être appelés à les commander. Or les bureaux arabes, organes essentiellement administratifs, ont peu d'officiers et aucun sous-officier, de sorte que, ne pouvant donner aux forces irrégulières des cadres pris au service des Affaires Indigènes qui n'en a pas, on ne peut non plus en enlever dans ce but aux troupes régulières. N'étant pas organisées pour cela, celles-ci n'ont pas de cadres complémentaires en dehors de ceux qui leur sont nécessaires pour leurs unités propres; elles sont d'ailleurs tenues soigneusement à l'écart de tout ce qui touche aux questions administratives et politiques par une organisation qui n'est plus en rapport avec les principes aujourd'hui reconnus de toute organisation coloniale dans un pays neuf tel que les territoires du Sud de l'Algérie, principes qui ont fait leurs preuves dans le Haut-Tonkin et à Madagascar, et dont le premier consiste à donner au commandant du territoire la libre disposition des forces chargées d'y assurer la sécurité; le chef militaire est en même temps l'administrateur de la région, alors qu'en Algérie ces deux fonctions sont absolument distinctes.

Quels services, cependant, pourraient rendre à nos extrêmes avant-postes, nos jeunes officiers et nos sous-officiers de tirailleurs et de spahis déjà habitués à commander aux indigènes et ayant sous leurs ordres des cavaliers et des fantassins indigènes, vêtus et équipés à la légère, débarrassés de ces convois, de ces rations européennes et ces *impedimenta* qu'une trop complète et fâcheuse assimilation a donnés aux tirailleurs et spahis actuels !

Le nombre des escadrons de chaque régiment de spahis a été fixé par une loi, mais celui des bataillons des régiments de tirailleurs n'est déterminé que par décret (loi du 9 février 1899). Il serait dès maintenant possible de supprimer quelques-unes des compagnies du 2^e tirailleurs stationnés dans le Sud, tout en conservant les cadres, et d'affecter ceux-ci aux makhzens à pied de la partie montagneuse de la frontière; cette transformation serait une économie pour l'État et une augmentation de sécurité pour nos confins. Il faudrait l'intervention du Parlement pour supprimer quelques escadrons de spahis aux 1^{er} et 3^e régiments et en affecter les cadres aux makhzens à cheval de la frontière, mais il n'est pas douteux que devant des considérations d'économie et de sécurité cette modification serait adoptée.

Le service des renseignements n'est pas tout; les principes de la guerre sont partout les mêmes et, de même qu'en Europe la cavalerie d'exploration est appuyée par des bataillons équipés à la légère ou par des compagnies cyclistes, dans le Sud-Oranais, goums et makhzens ont besoin pour avoir du mordant de se sentir soutenus à distance par une force régulière mobile mais solidement constituée sur laquelle ils puissent se replier en cas de besoin. Les compagnies montées sont tout à fait désignées pour ce rôle; leurs 250 fusils, leur section de mitrailleuses, si elles en possèdent une, constituent un appui des plus sérieux; elles n'ont pas besoin de convoi, portant 6 jours de vivres sur leurs mulets et pouvant sans trop augmenter la fatigue des fantassins emmener plus de 6 jours de vivres. en transformant quelques mulets de selle en mulets de bât. Organes de marche

rapide et de combat, elles ont toujours besoin d'être constamment éclairées par une petite unité de cavalerie, qui leur évite les surprises.

A ces forces mobiles: goums et makhzens, pour renseigner et poursuivre, compagnies montées pour les appuyer et pour combattre s'il y a lieu, il faut des postes où elles puissent venir se reposer et se refaire, et qui maintiennent l'occupation du pays.

L'attaque de Timmimoun en 1901, celle de Taghit en 1903, pendant 4 jours, ont prouvé qu'il fallait dans nos postes de première ligne des troupes de défense solide, infanterie régulière, tirailleurs, légion ou bataillons d'Afrique disposant de quelques cavaliers pour surveiller les abords du poste, et de pièces d'artillerie (80 de montagne) ou mitrailleuses pour les balayer de leur feu.

L'on arrive ainsi au système actuel de défensif du Sud-Oranais :

- organes d'exploration (goums et makhzens),
- organes d'appui et de repli (compagnies montées),
- organes de résistance (infanterie et artillerie des postes).

Le premier de ces organes est aujourd'hui incomplet, il ne tiendrait qu'au Parlement de modifier cet état de choses en l'améliorant sans dépense pour l'État, par transformation de quelques-unes de nos compagnies et de nos escadrons indigènes suivant les idées exposées plus haut.

Pour que ces unités ainsi transformées et pour que les autres troupes (légion et bataillons d'Afrique, tirailleurs, spahis, chasseurs) puissent rendre les services qu'on est en droit d'attendre d'elles, il ne faudrait plus avoir dans le Sud-Oranais ce système de relève annuelle de tout le personnel qui existe dans toute l'Algérie-Tunisie.

Il faudrait dans cette marche frontière, où l'on est réellement toujours en campagne, adopter le système colonial d'une durée de séjour imposée mais en donnant en même temps aux officiers et à la troupe la solde coloniale. L'un ne va pas sans l'autre. La situation budgétaire d'un officier dans le Sud-Oranais est extrêmement difficile ; tout y est fort cher par suite des distances auxquelles on se trouve des lieux de production:et, alors qu'un officier des troupes coloniales reçoit aux colonies une solde double de celle qu'il a en France, un officier à Beni Abbès ou à Bechar ne reçoit que cette solde de France augmentée de 2,50 F par jour.

Avec sa solde élevée, un officier des troupes coloniales peut se donner les aises et le confort indispensables à l'existence pendant deux ou trois ans sous un climat pénible; l'officier du Sud Oranais ne connaît que des installations rudimentaires, et pourtant il devrait être traité sur le même pied que l'officier colonial qui trouve souvent dans le pays ce dont il a besoin, au moins comme nourriture, alors que les ressources du Sahara sont presque totalement nulles sous ce rapport.

Le problème se déplaçant actuellement, surtout depuis la conclusion de l'accord franco-anglais, du Sud vers l'Ouest, il y aurait tout au moins à accorder, à titre de mesure transitoire, l'indemnité saharienne aux officiers des postes que nous serons fatalement amenés à créer dans l'Ouest, la solution véritable étant d'instituer pour toute notre marche frontière le séjour et la solde coloniaux.

IV. - *Rapports du Sud-Oranais avec le Maroc.*

Il ne peut venir à l'idée de personne, au courant des affaires algériennes et marocaines, de penser que la conquête du Maroc - si conquête il y a - doive se faire par le Sud-Oranais à travers

les sables et les pierres du Sahara. On a souvent dit que la question du Sud-Oranais et celle du Maroc étaient entièrement distinctes. Il est pourtant certain que si, lorsque l'on se décidera à agir par Oudjda et par Fez, une solide organisation frontière existe de Ras el Aïn des Beni Mathar à Aïn Chair et Bechar, étendant son action à Kenadza et au Tafilalet par une police mixte franco-marocaine, cette situation facilitera singulièrement notre pénétration venant du Nord et du Nord-Ouest.

L'Algérie a été très longue à soumettre, pour plusieurs raisons, dont l'une et non la moins importante est que notre action ne pouvait s'exercer que dans le sens Nord-Sud et que les dissidents trouvaient constamment un refuge assuré dans les Hauts Plateaux et le Sahara. Qu'au Maroc la route du Sud soit fermée aux agitateurs refoulés de l'Ouest et du Nord comme celle de l'Est l'est déjà, ils ne pourront pas continuer longtemps la lutte et poseront les armes.

Ce n'est pas par le Sud-Oranais que peut se faire la partie essentielle de notre pénétration au Maroc mais par Oudjda et par Fez; celle-ci peut cependant être considérablement facilitée, lorsqu'elle se décidera, par la situation que nous aurons su créer d'El Aricha au chott Tigri et de là au Tafilalet.

Les accords franco-marocains de 1901 et de 1902 ont certainement accru notre liberté d'action; mais ils ont aussi augmenté nos difficultés, car, lorsqu'ils seront bien connus des populations de la frontière indépendantes en fait du sultan, ils seront exploités contre nous par les chefs anti-makhzen, et des rezzous, des djiouch, peut-être des harkas nombreuses, comme celle qui a assiégé Taghit en 1903, seront dirigées contre nous.

V. - Situation économique du Sud-Oranais.

La raison de l'occupation du Sud-Oranais est avant tout d'ordre général ; c'est pour protéger le Tell et les Hauts Plateaux que nous sommes installés à Aïn Sefra, Beni Ounif et Béchar et non pour permettre à nos colons de mettre en valeur les régions du Sud.

L'on pourrait ici discuter une fois de plus la question posée souvent déjà, notamment à propos du Haut-Tonkin et de l'Ouest et du Sud de Madagascar.

« Était-il utile d'occuper ce pays sauvage, peu fertile, et n'était-il pas plus économique et plus simple de se borner à établir, à la lisière des Hauts Plateaux, une ceinture de postes qui l'isoleraient des régions pacifiées et productives ? »

Le général Gallieni et le colonel Lyautey ont déjà suffisamment traité cette question dans diverses publications pour qu'il soit utile d'y revenir encore ici. Les « murailles de Chine » sont toujours onéreuses et illusoires; il faut y accumuler les effectifs et le filet n'est jamais assez serré pour empêcher de le traverser des groupes aussi mobiles et aussi endurants que les nomades du Sud-Ouest. Il n'existe qu'un moyen d'avoir prise sur ces populations, obligées, somme toute, de venir se ravitailler aux ksour des tribus sédentaires, c'est d'aller chez elles et de s'installer dans ou près de ces ksour. Ce n'est que depuis le bombardement de Zenaga que l'on ne tire plus sur les fonctionnaires de Duveyrier ou de Beni Ounif.

D'ailleurs si le pays, vu de wagon par les voyageurs, leur paraît absolument pauvre et désolé, cela tient à ce que les nomades qui y constituent la majeure partie de la population nous évitent le plus possible. La terre n'y est pas fertile, il est douteux que l'agriculture y obtienne jamais de grands résultats; mais les troupeaux sont fort nombreux, ils forment la principale richesse du pays. Les pertes de bétail causées par la rigueur de l'hiver 1903-1904 sur les Hauts

Plateaux et dans le Sud-Oranais ont atteint le chiffre de 5 millions de francs, ce qui laisse entrevoir un total considérable pour la valeur de l'ensemble du cheptel de nos tribus sud-oranaises.

D'autre part, si les possibilités de richesses soupçonnées dans le sous-sol se vérifient, si par exemple la mine de cuivre d'Hassi ben Hendjir près d'Aïn Sefra arrive réellement à un rendement rémunérateur, l'avenir de ce pays peut être totalement changé; après les surprises réservées par les déserts de la Rhodesia à l'Angleterre, et par les glaces du Klondike aux États-Unis, il n'est pas défendu d'espérer que la France pourra peut-être trouver dans les montagnes du Sud-Oranais une compensation, si faible soit-elle, aux sacrifices consentis par elle pour l'occupation de ces régions.

Enfin le commerce de ce pays commence seulement à naître ; les transactions entre Figuig et Beni Ounif datent d'un an à peine et sont déjà très importantes. Beni Guil et Doui MeDia commencent à connaître le chemin de l'entrepôt franc de Beni Ounif où, en mars dernier, les affaires ont atteint le chiffre de 380 000 francs, en ne tenant pas compte naturellement du trafic nécessité par l'occupation militaire.

Lorsque le chemin de fer sera à Ben Zireg et plus encore s'il va à Bechar et Kenadza, l'exemple de Beni Ounif permet de supposer que le nouveau terminus de la voie ferrée, à proximité du Tafilalet et de sa population très dense, deviendra un centre commercial d'une certaine importance centralisant les affaires et les transactions du Sud-Ouest du Maroc.

NOTE AU SUJET DES GRANDS POSTES A ÉTABLIR SUR LA FRONTIÈRE

Avril 1904.

La manière dont je conçois l'organisation définitive de la frontière sud-oranaise entre le chott Gharbi et le Guir pour assurer d'une manière efficace, d'une part, la protection de la voie ferrée entre Mecheria et Ben Zireg et, d'autre part, la ligne de la Zousfana entre Ounif et Taghit est la suivante:

Reporter la protection qui, jusqu'ici, était établie sur la ligne elle-même, c'est-à-dire dans les conditions les plus défectueuses, en avant du massif montagneux.

Au lieu de la maintenir derrière ce massif, c'est-à-dire derrière un mur, la reporter au delà de ce mur, c'est-à-dire sur le vaste glacis formé par les chotts Gharbi et Tigri, la plaine de Tamlelt et la plaine qui sépare Bechar du Guir.

J'estime que, dans ces conditions, la sécurité peut être assurée par quatre grands postes fortement constitués, distants d'environ 60 kilomètres l'un de l'autre, pouvant par conséquent communiquer dans l'espace d'une journée, constamment reliés entre eux.

J'envisage que chacun de ces postes, pour remplir efficacement son rôle d'exploration, de protection, d'offensive contre les rezzous signalés, de poursuite et de représailles contre les rezzous ayant opéré, doit comporter les trois éléments suivants :

1. une force mobile formée d'éléments indigènes réguliers ou irréguliers, mais ayant la mobilité maxima pour l'exploration, la liaison et les contre-rezzous ;
2. une force régulière légère mais solide, servant *d'appui* et de *repli* à la précédente;
3. une troupe fixe d'infanterie destinée à la défense du poste fixe en assurant la sécurité absolue en l'absence des forces mobiles.

Les deux postes extrêmes de système existent déjà: *Ain ben Khelil, Colomb.*

Le premier surveillant le chott Gharbi, le second la région du Guir.

Des deux postes intermédiaires, l'un est en voie de création: Forthassa Gharbia, surveillant le chott Tigri.

Le dernier, destiné à surveiller la plaine de Tamlelt et à boucher le trou entre Forthassa Gharbia et Bechar, est encore à créer. Je pense qu'il devra être placé en un point à déterminer d'après les conditions d'eau et de terrain vers Tanezzara. Sa création s'imposera pour protéger la voie ferrée entre Bou Alech et Ben Zireg et surtout entre Ben Zireg et Colomb.

Pour donner à chacun de ces postes les éléments constitutifs indiqués plus haut, voici les ressources dont je dispose et celles dont je manque encore.

Ain ben Khelil.

Force mobile: le makhzen des Hamyane : existe.

Force d'appui et de repli: l'escadron de spahis territorialisé dont j'ai demandé la création dans mes propositions au Ministre.

Force fixe: une compagnie du bataillon d'Afrique: existe.

Forthassa Gkarbia.

Force mobile : le makhzen d'Ain Sefra : il comprend actuellement 50 mokhazenis soldés, dont j'ai détaché 40 à Forthassa Gharbia, 10 restant à Ain Sefra pour le service intérieur. Ce nombre est insuffisant. Il en faudrait 80 à Forthassa Gharbia, pour remplir efficacement leur rôle dans le chott Tigri, appuyer les Beni Guil et participer au besoin à une offensive vers l'Ouest, et 20 pour le service intérieur du cercle. Je demande donc que le makhzen d'Aïn Sefra, qui comprend 50 mokhazenis, soit porté à 100.

Force d'appui et de repli : la 21^e compagnie de la légion montée déjà sur place.

Force fixe : une compagnie du bataillon d'Afrique déjà sur place.

Poste à créer vers la plaine de Tamlelt

Force mobile: 100 mokhazenis (75 montés, 25 à pied) à créer de toute pièce. En attendant que le poste soit créé, ces mokhazenis, qui appartiendraient au cercle de Colomb, auraient comme point d'attache Ben Zireg, et serviraient à protéger dès maintenant la construction du chemin de fer, à battre le terrain du Nord du Djebel Maïz et du Grouz et à prévenir le retour des incidents qui ont marqué ces temps derniers, les djiouch pouvant actuellement traverser impunément ces deux massifs, contourner nos postes de Bou Alech et de Ben Zireg dépourvus de forces mobiles, et venir razzier nos protégés jusque sur la Zousfana.

Force d'appui et de repli: la 13^e compagnie de tirailleurs montée, actuellement à Ben Zireg, est destinée au poste projeté.

Force fixe: une compagnie de légion ou de tirailleurs dont je dispose dès maintenant.

Colomb.

Force mobile: la formation saharienne dont la création est annoncée; son rôle sera double: au Nord, contre les incursions des gens de Bou Amama en liaison avec la précédente ; à l'Ouest vers

le Guir, contre les incursions des gens du Tafilalet, en liaison avec celle de Beni Abbès : c'est pourquoi l'effectif prévu est à peu près le double des précédentes.

Force d'appui et de repli: compagnie de légion montée, existe sur place.

Force fixe: compagnie de légion à pied, existe sur place.

Je laisse en dehors Beni Abbès, où je ne prévois que deux éléments : la force mobile constituée par la nouvelle formation montée saharienne, et la force fixe constituée dès maintenant par une compagnie de tirailleurs. Je n'y crois pas, en effet, une force d'appui et de repli nécessaire, les opérations de police se faisant dans cette région sur de très vastes espaces dépourvus d'eau, où ne peuvent opérer que des formations extrêmement légères et mobiles, où une compagnie montée ne pourrait être employée utilement et comporterait des convois de ravitaillement considérables dont il ne faut plus envisager l'envoi sur la Zousfana et la Saoura. J'estime que la formation saharienne montée combinant son action avec celle de Colomb suffira à assurer la sécurité de la basse Zousfana et de la haute Saoura.

6 mai 1904.

Au VICOMTE E.-M. DE VOGÜE

Je n'ai malheureusement pas vu le jeune de Pange comme je l'aurais voulu, parce qu'il est tombé dans une effroyable bousculade, entre Thomson, Reibell, qui me quittaient, et Etienne, qui m'arrivait. Je n'ai pu que l'avoir à dîner en courant, et causer un peu, assez pour deviner ce qu'il valait : je venais de le lire dans les *Débats*. Quel dommage de recevoir tant de gens et pas vous ! On nous promet bientôt des trains rapides et confortables. Je n'hésiterai plus alors à vous relancer.

Je viens de lire la réception de Bazin. Je dois dire que j'adhère presque sans réserves à tout ce qu'a dit Brunetière dans son cinglant discours.

Quelle est votre opinion sur *l'Affaire Dreyfus* de Reinach ? Je viens d'en lire les troisième et quatrième volumes après avoir lu les deux premiers en France; je dois avouer que j'en suis saisi et qu'il me semble que cette lecture serait profitable à beaucoup.

Je me résigne à marcher avec ce que j'ai, bien qu'on m'ait mis beaucoup d'indépendance sur le papier et aussi presque rien dans la pratique. On est trop heureux que j'aie la *responsabilité* et on me « carotte » tout ce qu'on peut comme moyens, espérant toujours que je me casserai les reins dans un bon à-coup. Je tâcherai de ne pas donner cette joie -- mais c'est un dur, dur métier. Je l'aime tout de même, mais avec la certitude que fort peu de mes confrères le goûteraient, quoi qu'ils en disent.

Les séjours de Chailley-Bert et d'Etienne m'ont sérieusement réconforté. Je pense que vous les verrez.

Cette affaire du Maroc serait tout à fait intéressante et même passionnante si les organismes étaient plus souples.

Récrivez-moi, je vous en prie, mes meilleurs moments sont ceux où je lis vos lettres.

Aïn Serra. le 24 mai 1904.

A MA SOEUR.

C'est vraiment le côté lamentable de ma vie que mes destinées, auxquelles je me sens si clairement appelé, ne puissent jusqu'à *nouvel ordre* que se dérouler hors de France, quand il me serait tellement doux d'être auprès de toi, et quand ta tendresse remplit mon coeur d'une manière si exclusive qu'il y reste bien peu de place pour d'autres vraies affections. Ce qui me console, c'est de penser que tu es un peu fière de moi et que tu comprends que je ne serais pas le Monsieur chic, que je commence après tout à être, si j'étais resté à piétiner dans la carrière en France; il faut décidément choisir entre le home et ses douceurs, et la vie à toute allure avec au bout le pouvoir et l'influence.

Ici, l'hostilité du 19e corps et des bureaux devient haineuse et arrête tout; et à Paris même le général André, très bien disposé, a reconnu avec Etienne que ses bureaux ne voulaient pas marcher. Ce sont de telles obstructions que je suis toujours à la veille de les envoyer promener, et je me demande toujours si cela n'arrivera pas un de ces jours. Je sens bien que ma situation dans le monde officiel grandit chaque jour, mais avec ce régime-ci la roche Tarpéienne est toujours proche.

Je voudrais bien aller faire un tour en France, mais vraiment comme l'incident grave: attaque de poste, de convoi, est toujours possible, je n'ose pas quitter Aïn Sefra. Il me serait vraiment trop désagréable d'entendre crier sur le Boulevard à 5 heures: « *La Patrie* ! Attaque d'un poste dans le Sud-Oranais ! » et d'acheter le journal en simple curieux.

Aïn Sefra, le 26 mai 1904.

A E. ETIENNE.

Je vous remercie pour votre « interview » du *Temps* qui, ainsi que toutes ces lettres m'en apportent l'écho, m'apporte un tel appui, en France et dans l'opinion, ce qui est l'essentiel; ici il suscite naturellement bien des jalousies et des hostilités dans les organismes qui se sentent visés, mais c'était fatal et c'est la loi de toute lutte. Permettez-moi cependant d'y ajouter ces quelques réflexions. En ce qui concerne le projet de réunion de toute la frontière sous mon commandement, que vous avez envisagé, il est inutile de vous dire dans quel état de trouble cette suggestion a jeté les intéressés d'Oran et de Tlemcen. Pour le moment, la mesure serait prématurée; c'est une question d'avenir; actuellement il faut d'abord me laisser bien organiser mon affaire du Sud, lui laisser le temps de se souder; le morceau est déjà assez gros avant de m'en coller un autre aussi gros et plus complexe encore.

Voulez-vous que nous parlions Maroc ? La question de l'organisation de la zone marocaine limitrophe de l'Algérie me paraît devoir subir un fort temps d'arrêt. Vous savez mieux que moi quelles difficultés on rencontre à faire admettre à Fez l'accord anglo-français. Nous en avons eu ici la répercussion directe qui m'a été signalée par le commandant supérieur de Marnia et par des renseignements venus d'Oudjda, spécifiant que c'est sur les instructions formelles de Fez que Si Rekina, le représentant du sultan, a dû modifier du jour au lendemain son attitude vis-à-vis de nos officiers. Je crois donc qu'il est sage, pour le moment, d'être très prudent de ce côté-ci.

Mais quand nous serons sortis de cette période préliminaire, ce qui primera tout, ce sera évidemment d'établir l'unité de vue et d'action entre Alger, Tanger et Fez qui, pour le moment, me paraît exister aussi peu que possible. Je persiste à croire que, pour ce côté-ci, la meilleure solution sera la constitution d'un commandement « à cheval » sur les deux pays, selon le projet

Jonnart, et je me vois très bien, dans un avenir donné, général français pour la marche algérienne et sirdar marocain pour la marche marocaine, recevant pour la première les ordres d'Alger et pour la seconde des ordres de notre futur Lord Croner. Cette solution « chevauchante » effarouchera les symétriques, les formalistes et les réguliers, mais elle est certainement la plus pratique, la plus efficace, et, comme on dit en algèbre, la plus élégante. A cheval sur la Moulouya avec une résidence à Tlemcen et une autre à Taza, réunies par une voie ferrée, je vois très bien cela dans quelque avenir.

Je voulais vous reparler de la question de l'attribution de la médaille coloniale aux opérations effectuées par des troupes sous mes ordres. C'est avec un véritable chagrin que tous ici ont lu la lettre qui vous a été adressée le 15 avril par le ministre de la Guerre à ce sujet. D'abord la liste restrictive qui l'accompagne exclut la colonne du chott Tigri, commandant Pierron, pourtant bien méritante; ensuite le deuxième escadron du 2^{ème} spahis arrivé si brillamment au secours de Taghit, puis au secours des gens d'El Moungar à 5 heures du soir avec Susbielle et dont l'arrivée a seule assuré le salut des survivants. Mais en outre, les principes que pose la lettre du ministre sont déplorables si on les applique dans l'avenir. Elle parle en effet avec dédain des « reconnaissances et tournées de police rentrant dans les attributions normales des compagnies Sahariennes ou des troupes algériennes », en disant « qu'il faut réserver cette distinction aux opérations particulièrement pénibles ou dangereuses ».

Or j'estime que ce sont précisément ces petites opérations de police, ingrates, obscures, qui sont les plus pénibles, les plus dangereuses et les plus méritoires et que les deux contre-rezzous que viennent d'exécuter Pierron et ses officiers ont été autrement rudes, efficaces et méritant la médaille coloniale que la colonne d'Eu à Bechar où on s'est trébuché à gros effectifs, sans grands risques et sans grande fatigue, ou que le bombardement de Zenaga où les quatre cinquièmes des troupes amenées par chemin de fer ont simplement assisté à un beau spectacle.

L'inconvénient très grave de cette interprétation, c'est qu'elle est la négation même de notre méthode, de la méthode Gallieni, celle qui proscrit les « colonnes » proprement dites, les affaires à grand orchestre, à gros effectifs, et onéreuses, et qui préconise, au contraire, les petites opérations incessantes, sans bruit et sans dépenses. Il est certain que le meilleur moyen de tuer la tradition des premières au bénéfice des secondes, c'est d'en donner le goût aux officiers, et, pour cela, avant tout de leur donner la certitude que ces petites opérations, les plus rudes et les plus dangereuses de toutes, où il y a bien moins de confort que dans les grandes, nul moyen de transport, leur procureront les mêmes bénéfices et notamment les distinctions honorifiques auxquelles ils tiennent tant, à bon droit.

Merci enfin de ce que vous avez dit de mes officiers, de mes chers et admirables officiers. Comme vous les avez compris et bien vus. Quelle pépinière !

Oran, le 14 juin 1904.

Je viens de causer longuement avec M. Vaffier, l'ancien lieutenant de vaisseau agent de la Compagnie marocaine à Oudjda. Il me confirme que la situation au Maroc est très difficile, il me dit combien les esprits sont montés à Oudjda et que tous s'accordent à dire que, du jour où une troupe française entrera sur le territoire marocain, Rogui¹¹ et Makhzen ne feront plus qu'un contre nous. Il croit par contre qu'une organisation « à cheval » comme celle que nous avons envisagée

¹¹ Le Rogui, prétendant au trône du Maroc, se faisait appeler Moulay M'Hamed, nom d'un frère du sultan Moulay Abd el Azlz. Son vrai nom était Bou Hamara.

et où l'officier supérieur français dépendrait complètement du sultan pour la zone marocaine et n'y emploierait que des noyaux algériens déguisés aurait chance d'aboutir.

Aïn Sefra, le 26 mai 1904.

A J. CHAILLEY.

Un court moment pour vous écrire; j'ai hâte de vous dire quel plaisir m'a fait votre article de la *Quinzaine* du 10 mai. Il est si rare de lire quelque chose qui est « tout à fait cela » Nul certainement n'a jusqu'ici donné la note plus juste: l'organisation à donner aux troupes, la simplification des services; et combien surtout je vous sais gré d'avoir proclamé qu'il n'y a encore rien de fait, que tous les accidents sont possibles, qu'il ne faut pas s'illusionner sur la trêve temporaire que nous a valu l'hiver. Étienne l'a vu comme vous et est parti convaincu, je le sais, et s'emploie comme il sait s'employer, mais quels que soient les efforts individuels, l'autorité de ceux qui interviennent, nous n'arriverons pas à grand' chose parce que les bureaux sont les plus forts, parce que c'est le système qui est mauvais, parce que si un ministre peut être convaincu et qu'il préconise une solution, les bureaux veillent et s'arrangent pour que, dans la pratique, elle devienne inapplicable.

Et alors c'est l'ergotage sans fin, les mais, les si, les car, les « mais qu'est-ce qu'il demande encore puisqu'on lui a donné tout ce qu'il demandait », tandis qu'on n'a en réalité donné que de *l'écriture*.

Ce qu'il faudrait c'est une conférence à Paris, avec ceux qui détiennent les signatures, devant les cartes, où jc puisse une bonne fois les empaumer, leur faire voir clair, et rédiger les mesures d'application séance tenante, jusqu'au dernier point, et repartir avec les solutions en poche. Cela, du reste, ne m'est pas spécial mais s'applique à toutes choses coloniales; que de fois, au Tonkin, à Tananarive, ne l'avons-nous pas dit.

Mais en somme je ne me plains pas; ça va tout de même. La restitution de la razzia des Beni Guil est réglée, mon poste de Forthassa s'installe. Les Beni Guil y viennent commercer familièrement. Leur rapprochement s'affirme.

Chez Pierron, à Bechar, cela va tout à fait bien; Doui Menia et Oulad Djerir se mettent en main d'une façon inespérée.

Les points noirs sont le Sud où, faute de forces mobiles, Beni Abbès et ses amis restent très exposés aux coups du Tafilalet qui y a déjà fait deux tentatives et s'appête à recommencer plus sévèrement, je le crains.

A Mecheria, Regnault est enfin arrivé et m'a fait la meilleure impression. Je ne doute pas qu'il ne reprenne vite les Hamyane, mais de son côté Bou Amama a, depuis trois mois, gagné beaucoup de terrain; il s'est joint à son fils et au prétendant, et bien qu'ils aient subi une petite pile sous les murs d'Oudjda, il n'en reste pas moins un gros morceau, centre d'attraction; les éclats en sont dangereux et, au premier succès sérieux que remporterait le marabout, on verrait tous ses voisins, les Beni Guil eux-mêmes, se remettre dans son sillage.

J'ai reçu en coupure votre article du *Figaro*, pas les autres; vous serez bien gentil de me les faire envoyer tous.

Je tremble un peu d'avoir une si bonne presse, parce que le vieux symbole de la « roche tarpéienne » me sonne aux oreilles; tant pis: marcher droit.

27 mai 1904.

A MAX LECLERC.

Bonne lettre de vous.

Je sais à quel point l'amitié de vous et de Bérard m'est sûre et fidèle; la vôtre a une bonne priorité. Saint-Germain, ma carrière, mon escadron; vous avez été si mêlé à tout cela. Et maintenant, c'est une autre musique, et une assez bonne musique. Vous avez raison de compter sur moi pour la politique humaine et civilisatrice. J'y suis attaché par une conviction croissante. Certes, toute politique indigène doit être appuyée sur la force, le seul porte-respect, surtout en pays musulman, et Bérard l'a bien vu en Crète et l'a bien raconté. Mais cette « force » ne doit être que le moyen, la sécurité assurée à tout l'effort civilisateur. Oui, ici, il nous faut des troupes alertes, entraînées, solides, mais pour couvrir nos chemins de fer, nos marchés, nos prospecteurs miniers, nos médecins, tout cet arsenal pacifique destiné à donner à ces peuples la vie qu'ils ignorent.

Ce n'était pas la note ici, et il y a à cet égard un rude courant à remonter.

Depuis que j'ai repris le contact avec la vieille armée métropolitaine, j'ai pris pleine conscience de ce que la « révolution » n'était pas faite. Le ministre actuel amuse le tapis en brimant les *personnes*. C'est insuffisant et c'est un mauvais moyen. Ils n'ont pas fait une réforme de principe et, pour la première fois de ma vie, voici que je désire devenir ministre de la Guerre pour donner le coup de hache aux « institutions ».

NOTE SUR LE SERVICE DE LA CAVALERIE DANS LE SUD

7 juin 1904.

a) *Reconnaissance et sûreté*. - C'est là le service le plus important de la cavalerie. Il comprend les reconnaissances à grande portée, les patrouilles autour des postes, en montagne ou en plaine, le service de sûreté des colonnes et convois, les vedettes de jour, etc.

Pour ce service, quel qu'il soit, les cavaliers *indigènes sont seuls utilisables*. Eux seuls possèdent le sens du pays, la vue perçante qui permet de reconnaître à toutes distances le moindre objet insolite, la connaissance des indigènes qui les empêche de confondre amis et ennemis, point particulièrement délicat dans le Sud où ces confusions sont fréquentes, dans un sens ou dans l'autre; l'habitude de suivre et de distinguer les traces, de flairer les points d'eau et passages possibles, de se diriger sans cartes, ce qui est une obligation absolue. Enfin et surtout, *ils parlent la langue du pays*, condition « sine qua non » d'une bonne information.

Pour toutes ces raisons, le dernier des éclaireurs indigènes vaut mieux que le meilleur patrouilleur d'un escadron de France.

b) *Combat*. - Le combat par le choc ne semble plus à envisager pour la cavalerie qui, dans le Sud, n'interviendra vraisemblablement au combat que comme groupe de fusils montés.

Le tir, l'utilisation du terrain, le dressage des chevaux pour le combat à pied, sont les premières qualités à rechercher.

En tous cas, il est incontestable que les mokhazenis bien recrutés et bien commandés sont excellents pour le combat à pied.

Les nombreux et magnifiques engagements du makhzen dans les combats de Taghit en sont une preuve.

Là encore j'estime que la cavalerie indigène va bien en général. Mais il serait bon qu'elle pût être soutenue, en attendant l'intervention de l'infanterie, par des groupes européens rapides, solides et bien dressés à ce genre de combat. Nous avons déjà les compagnies montées de légion ; un ou deux escadrons européens pourraient leur être adjoints. J'indiquerai plus loin comment j'envisage leur constitution.

c) *Services accessoires.* - Courriers, escortes, estafettes, service de chaouch, etc. Sous ce rapport les cavaliers indigènes sont incomparables, et ne peuvent être remplacés.

En résumé:

Emploi presque exclusif de la cavalerie indigène en la soutenant lorsqu'il y a danger sérieux:

1. par les compagnies montées de légion ;
2. par des escadrons européens constitués spécialement en vue du service dans le Sud.

Examinons maintenant comment les corps actuellement existants peuvent concourir à cette organisation:

1. *Makhzen.* - Le makhzen est presque, dans le Sud, la cavalerie idéale.

Son défaut est d'être inégal. Le recrutement, la remonte influent beaucoup. La personnalité de l'officier qui commande joue également un grand rôle. D'où de grandes différences de rendement.

Mais les cavaliers du makhzen ont des qualités de premier ordre.

D'abord ce sont les seuls qui sachent la guerre du pays, les seuls éclaireurs et agents d'information sérieux, les seuls qui combattent l'ennemi avec ses propres moyens, les meilleurs. Ils sont endurants, énergiques, utilisent au mieux le cheval arabe, le dressent bien au combat à pied. Très capables de discipline sinon de cohésion, en tous cas fidèles et dévoués, très braves au feu, ils demandent à être tenus, surtout s'il y a razzia dans l'air.

Je conclus donc à l'utilisation intensive des makhzens. Mais il faudrait avant tout, les armer en conséquence. Leurs carabines 74 sont juste bonnes pour tenir tête à l'armement des rezzous des Beraber ou des gens de Bou Amama. Je demande instamment qu'ils soient dotés de carabines de 90.

II. *Spahis.* - Le grand vice d'organisation des spahis est leur assimilation aux troupes régulières. Tout découle de là. Les escadrons de spahis devraient être des « makhzens » permanents et un peu plus solidement organisés. Il est évident qu'on perd dans les escadrons un temps énorme à faire du dressage à la française, qui n'apprend rien aux cavaliers indigènes et qui leur fait perdre leurs qualités natives.

Après des semaines de théories, de progressions, d'écoles de régiment et d'escadron, de

travail en carrière, les spahis manoeuvrent plus mal que des escadrons territoriaux de France, et perdent l'aptitude à la guerre arabe, que pourtant ils possèdent au même degré que les mokhazenis.

La meilleure preuve, c'est que les spahis choisis, mis à la disposition des bureaux arabes, deviennent dans le Sud des chefs de makhzen remarquables, ainsi qu'on l'a constaté aux combats d'Hassi el Begri (octobre 1902), de l'oued Kheroua (juin 1903), de Taghit (août 1903) et à toutes les reconnaissances et contre djiouch des makhzens de Taghit et d'Ounif (1902, 1903, 1904). Le but est donc de « mokhazéniser » les spahis. L'organisation régimentaire est le principal obstacle à leur emploi rationnel.

L'organisation type serait l'escadron indépendant, à effectifs variables suivant les circonstances de guerre et de recrutement, *créé et supprimé par décret*, comme les formations coloniales analogues.

Le capitaine commandant, seul maître de son recrutement, de sa remonte et de son administration. Les spahis commissionnés et non engagés, comme le principe vient d'en être admis pour les formations sahariennes; les hommes libres d'avoir auprès d'eux leur famille, ce qui les empêcherait de prendre en dégoût le service très dur du Sud ; pas de terres de cultures, pour ne pas retomber dans les inconvénients des smalas.

Telles seraient, à grands traits, les bases de cette réorganisation.

Elle n'entraînerait pas de dépenses excessives, et même il est à présumer que, sauf le cas d'opérations sérieuses, elle amènerait de notables économies: suppression de tous les états-majors de régiments, casernements du Tell rendus disponibles, etc.

Toutefois une telle réorganisation exigerait une refonte complète des lois et règlements organiques, partant beaucoup de temps.

Pour aller au plus pressé, on pourrait adopter les solutions suivantes:

1. Transporter des escadrons de l'Est dans la province d'Oran, ce qui s'est produit en 1903 pour l'escadron de Djelfa. Cette solution serait encore assez longue, car il ne faudrait pas songer à transplanter les escadrons tout faits, avec leurs effectifs recrutés dans d'autres régions, ignorants du Sud, dépaysés, facilement démoralisés. Il y aurait lieu de transférer à leurs nouveaux postes de simples noyaux d'escadrons, formés des cadres et des volontaires et de remplir ces cadres avec le recrutement du pays. Les tribus cavalières de la division d'Oran fourniraient toutes les ressources nécessaires.

2. Avant tout, renforcer les escadrons du 2^e spahis réduits à l'état de squelette, par les fatigues du Sud, les détachements, les services isolés. Ces renforcements se feraient par manquants dans les autres régiments sans toucher à la loi des cadres, ainsi que le fait a déjà eu lieu pour la création des spahis sahariens. A ce moment l'effectif budgétaire de 178 hommes par escadron de spahis algériens a été réduit à 150. Depuis, les Spahis sahariens ont été supprimés et remplacés par des formations très différentes au point de vue organique; la réduction de 1894 a été maintenue.

Le Sud-Oranais, c'est-à-dire la subdivision d'Aïn Sefra, pourrait comprendre 3 ou 4 escadrons de spahis à 175 sabres :

un dans le cercle de Bechar,

un dans le cercle d'Ounif,

un dans le cercle de Mecheria,

si on le juge possible, à la rigueur, en arrière de ces trois escadrons de première ligne, se reposant et faisant du recrutement, un escadron à Géryville.

En résumé j'estime qu'avec une organisation plus large, mieux adaptée au pays, et la suppression du formalisme actuel, les spahis pourraient reprendre toute leur valeur et jouer leur vrai rôle. Les capitaines dirigeraient uniquement leur instruction dans le sens du tir, du combat à pied et du service de reconnaissance. Du reste, c'est un peu ce qui se passe dans les escadrons du Sud qui, bien que fatigués par suite de leurs faibles effectifs, rendent généralement de bons services et ne sauraient, dans aucun cas, être remplacés par les escadrons actuels de chasseurs d'Afrique.

III. *Légion*. - Les compagnies montées de légion sont un outil excellent quand on sait s'en servir. C'est par excellence le groupe de fusils montés. Discipline, endurance, solidité au feu, ils ont toutes les qualités d'une infanterie d'élite et en plus la rapidité et le rayon d'action.

Mais ce n'est pas de la cavalerie. Non seulement ils sont impropres à reconnaître, mais c'est à peine s'ils peuvent se garder. De plus leur masse encombrante et peu maniable, cibles offertes par les groupes de mulets, les exposent à des surprises graves chott Tigri et les deux Moungar.

La constitution des escadrons de la légion est un projet qui a été souvent étudié et jamais résolu. Très séduisante au premier abord, je l'avais présentée dès mes premières propositions en décembre 1903.

IV. *Chasseurs d'Afrique*. - J'estime, avec plusieurs officiers supérieurs ayant longtemps servi dans la cavalerie d'Afrique, qu'il serait possible de créer des escadrons de rengagés: par exemple un pour chacun des deux régiments de chasseurs d'Afrique à la division d'Oran. Ces hommes complèteraient d'abord un congé de cinq ans, et pourraient ensuite être admis à se rengager pour des périodes de deux ou trois ans. Ils auraient une haute paye, des primes spéciales et des congés périodiques (comme aux Sahariens), étant donné le service particulièrement pénible qu'on réclamerait d'eux dans le Sud. Ils seraient instruits et entraînés plus spécialement à la guerre du Sud, apprendraient l'arabe, s'adaptent au pays et fourniraient ultérieurement de précieux éléments de colonisation.

Cette solution que je ne puis qu'indiquer mériterait d'être étudiée de près au point de vue cavalerie. Elle n'offrirait que des avantages, et un seul inconvénient, celui d'un accroissement de dépenses, qui peut la faire écarter *a priori*, pour le moment du moins; j'ai cru néanmoins devoir l'indiquer.

En résumé, j'estime que la cavalerie dans le Sud devrait être réorganisée sur les bases suivantes:

1. large emploi du makhzen ;
2. réforme complète des spahis: suppression de l'organisation régimentaire et constitution d'*escadrons makhzens* indépendants, dressés uniquement pour la guerre arabe et assimilés au point de vue organique aux formations de cavalerie coloniale. Trois ou quatre de ces escadrons renforcés à 175 sabres en moyenne, suffiraient en ce moment pour le Sud-Oranais ;
3. constitution d'escadrons de chasseurs rengagés, qui seraient, avec les compagnies de légion montée, la réserve de la cavalerie indigène en vue des éventualités qui pourraient se produire à l'Ouest. Deux de ces escadrons suffiraient largement.